VENDREDI 5 MAI 1916

113e ANNÉE — N° 125

LE NUMERO 5 CENTIMES

Le Mémorial

DES PYRENÉES

ORGANE DE DÉFENSE SOCIALE ET RELIGIEUSE

LE NUMERO 5 CENTIMES

Abonnements { Pau et Basses-Pyrénées ... Trois mois, 6 fr. Six mois, 11 fr. Un an, 22 fr.
Autres Départements et Colonies ... — 8 fr. 50 — 12 — 24
Étranger ... — 10 — 20 — 28
Les abonnements sont payables d'avance

RÉDACTION-ADMINISTRATION
PAU, 2, PLACE DU PALAIS-DE-JUSTICE, 2, PAU
BORDEAUX, 43, RUE PORTE-DIJEAUX, 43, BORDEAUX

Publicité { Annonces judiciaires, 20 c. la ligne. | Réclames (3e page) 40 c. la ligne.
Annonces ordinaires, 25 — | Chronique locale, 50 —
LES ANNONCES SE TRAITENT A FORFAIT TÉLÉPHONE 0.07
Les Annonces sont reçues à PAU et à BORDEAUX dans nos bureaux; à PARIS et en province dans toutes les agences
L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la partie financière

Les Principaux Faits du 642e Jour de la Guerre

Sur les rives de la Meuse, violent bombardement; nous avons consolidé nos gains.

Le cardinal Sevin, archevêque de Lyon, est mort.

Le raid du 2 mai sur l'Angleterre a fait 36 victimes : 9 morts et 27 blessés.

Une nouvelle tentative a échoué mercredi soir. Un zeppelin est tombé à la mer.

Le député socialiste Liebknecht a été arrêté dans les manifestations de Berlin.

Les Allemands ont provoqué, en Pensylvanie, une grève qui tourne à la révolte. Les hussards américains sont intervenus. Il y a des morts et des blessés.

DE L'ORDRE

M. Edouard Herriot, sénateur, maire de Lyon, estime que la « plus belle formule » à proposer « aux penseurs, aux écrivains, aux artistes qui vont se succéder désormais », est celle-ci . « L'ordre dans les esprits. » L'ordre ! C'est bien le grand mot de demain. Il y avait, hier, avant la guerre, tant de désordre! L'ordre, qu'est-ce donc ? C'est une subordination, une hiérarchie, une harmonie. Une telle discipline institue l'exacte liberté des diverses facultés de l'homme, non pas de n'importe quelles facultés, mais seulement de celles qui correspondent à l'ordre. La moindre latitude concédée à ce qui contrarie les notions d'ordre, ruine la liberté de ce qui « sert », de ce qui détermine un bienfait. Fermons, il le faudra bien, les portes hermétiquement à toute licence. Gardons-nous. C'est le plus sûr moyen de faire de l'ordre et de le maintenir, et c'est aussi celui de nous développer, de grandir.

L'ordre dans les esprits. Dès à présent, il faut y songer. Or, on trouve, dans maints journaux et dans plus d'un discours, des thèses singulières qui, si l'on y adhère, ne peuvent que nous expulser du domaine du bon sens, de la vérité. Notre pensée chaque jour affermie, est que l'essentiel pour les Français en marche vers le renouveau de leur pays, — par quels chemins ardus, par quelles routes glorieuses, fatigues et vertus qui ne doivent pas demeurer stériles, — c'est de comprendre le sens de la guerre présente. Un journal qui a une responsabilité formidable dans les désordres d'avant la guerre, la *Dépêche*, de Toulouse, publiait, hier, un article où cette thèse était soutenue que « la plus chère des richesses » que nous défendons à cette heure, celle dont le souci plus que tout autre nous rend « décidés à mourir », c'est, ni plus ni moins, « la pensée moderne libre ». Mères, femmes, sœurs et fiancées, est-ce pour cela, vraiment, pour cette imprécision, cette rêverie, cette sonorité, cette lubie, que coule, là-bas, sur la ligne de feu, le beau sang de ceux que vous aimez, qui firent vos joies et vos espoirs et qui, morts à la noble tâche, vous laissent le grandiose héritage de la plus juste fierté et du plus saint souvenir ?

Ce qui est en jeu, en péril, ce que l'on défend à prix d'or, à prix de sang, par la plus ardente et la plus étendue mobilisation de toutes nos énergies d'esprit, de cœur et de corps, c'est la Patrie. La Patrie, en vérité, c'est quelque chose de tout à fait différent que ce que veulent dire ceux qui se servent, en enflant le verbe, de ces mots : « la pensée moderne libre ». Si, à la lumière des faits établis, l'on recherchait tant soit peu ce qu'il y a vraiment dans cette locution, il est trop certain que l'on trouverait la cause de trop de malheurs de la France, de trop de déformations de son génie, de trop de perversion de ses mœurs, de trop des ruines qui ont lézardé son armature politique et morale et fait à ses frontières des brèches cruelles par où tant de tristes ennemis ont pu si aisément et si abondamment passer.

Combien donc est plus juste, plus digne, plus en harmonie avec le langage qui ne cesse de faire entendre au plus intime de notre pensée et de notre cœur, depuis surtout que la guerre existe, les plus douces vérités de ce monde, le discours que le Président de la République a prononcé à la commémoration des membres de la Société des Auteurs et Compositeurs tombés à l'ennemi, et parmi lesquels brillent les noms de Paul Acker, Guy de Cassagnac et Robert d'Humières.

« Nos jeunes confrères, a dit M. Poincaré, sont partis pour l'armée avec la » même ardeur et la même foi que les » autres Français, ouvriers, bourgeois » et paysans, instituteurs ou prêtres, » avocats, fonctionnaires ou artistes. » Comment un seul citoyen se serait-il » mépris sur le sens profond de cette » guerre et sur les périls qu'elle faisait » courir à la France ? C'était la terre » natale, la terre héritée de ses parents, » la terre ensemencée par ses mains, » que le cultivateur allait protéger con» tre l'envahisseur, c'était l'industrie » française que l'artisan courait défen» dre contre la menace de la domination » étrangère; c'était la France immaté» rielle, l'intelligence et la beauté fran» çaises, que l'homme de lettres ou le » compositeur de musique, le peintre » ou le statuaire, avaient à sauvegarder » contre le débordement du flot germa» nique ! »

Telle est la vérité. Et, certes, elle suffit à enflammer nos enthousiasmes. C'est un tel bien concret, immédiat, proche, sensible, évident, — la Patrie ! — que nous voulons préserver, sauver, reconstituer et remettre dans sa force, dans sa lumière, dans sa grandeur. Tout ce qui tend à substituer au mot propre — et si beau ! — qui exprime cette réalité, — la France ! — tout cela est indigne et pervers. Arrière cette phraséologie coupable et pernicieuse ! Mettons de l'ordre dans notre vocabulaire, pour bien traduire l'ordre restauré dans nos sentiments et dans nos idées. La guerre finie, pour parfaire cet ordre, pour lui donner sa plénitude et toute son efficacité, c'est l'ordre politique qu'il importera de rétablir. Si nous négligions ce grand devoir, si nous le remplissions de travers, nos victoires et nos sacrifices ne seraient que vanité.

On lirait, hélas ! dans les annales des siècles prochains : « Un grand peuple, le plus grand de tous, s'était laissé aller à la dérive; au contact du péril, il se ressaisit; mettant en œuvre les trésors du plus riche capital constitué par le plus magnifique passé, il vainquit le plus terrible ennemi, et, dans sa querelle et sa victoire, il eut cet insigne honneur de voir se grouper près de lui, hommage incomparable, solidarité sublime, les peuples attachés à la Civilisation; ayant vaincu, ce pays ne sut pas comprendre les leçons de la guerre ni remplir les devoirs de la victoire, et il s'endormit à nouveau; ce fut, cette fois, il est vrai, sur des lauriers; mais les peuples qui dorment ne se gardent pas. Ils laissent à leurs rivaux toutes latitudes et finissent par n'être plus qu'une sorte de monument historique qu'on salue pour sa grandeur éteinte mais dont les héritiers, objets de l'universelle dérision, ont perdu toute fierté. »

Mais écartons une telle perspective. Nous referons de l'ordre, l'ordre national, l'ordre chrétien, — les deux se tiennent dans toute notre histoire, — et les annales de l'avenir rapporteront, non pas notre déchéance, mais, avec la divine fécondité de nos amitiés renouées, l'éclat retrouvé, et qui ne s'altèrera plus, de notre maîtrise reconquise et de notre gloire à jamais rallumée.

Paul COURCOURAL.

Une Pensée par Jour

L'utopie est un luxe permis aux sociétés qui n'ont pas de voisins.

JUNIUS.

Liebknecht arrêté

Amsterdam, 4 mai.

On mande de Berlin que parmi les personnes arrêtées lors des manifestations du 1er mai, à la place de Potsdam, se trouve le député Liebknecht. Comme il était vêtu en civil, bien qu'appartenant à la section hors rang, le tribunal l'a remis à l'autorité militaire.

L'arrestation du député social-démocrate a causé de la surexcitation parmi les ouvriers de Berlin.

Elle occasionna de nouvelles manifestations qui furent réprimées par de forts détachements de police.

On croit que Liebknecht sera relâché; il aurait été arrêté pendant qu'il prononçait un discours dans une réunion publique.

Les Balkans

UN BEAU RAID DES AVIONS FRANÇAIS

Salonique, 4 mai.

Une personne ayant pu pénétrer dans le village de Nicolis, a vu, dans les églises, transformées en ambulances, 200 blessés provenant du bombardement du 28 mars par vingt avions français.

Les Bulgares déclarent que ce bombardement a fait de très nombreuses victimes militaires dans le secteur Guevgueli-Doiran.

Communiqués Officiels

Communiqué à la Presse du 4 Mai (15 heures)

EN BELGIQUE, LES TIRS DE NOTRE ARTILLERIE ONT BOULEVERSE LES ORGANISATIONS ENNEMIES DE LA GRANDE DUNE ET PROVOQUE L'EXPLOSION D'UN DEPOT DE MUNITIONS.

A L'OUEST DE LA MEUSE, VIOLENT BOMBARDEMENT DE TOUS LES SECTEURS — COMBATS A COUPS DE GRENADES DANS LE BOIS D'AVOCOURT.

AU COURS DE LA NUIT, NOUS AVONS ELARGI ET CONSOLIDE NOS GAINS D'HIER AU MORT HOMME. — IL SE CONFIRME QUE LES PERTES ENNEMIES ONT ETE CONSIDERABLES, PARTICULIEREMENT DU FAIT DE NOTRE PREPARATION D'ARTILLERIE.— SUR UN POINT, DEUX HOMMES SONT VENUS SE RENDRE PENDANT LE TIR : ILS ETAIENT LES DERNIERS SURVIVANTS DES OCCUPANTS DE LEUR TRANCHEE.

A L'EST DE LA MEUSE, BOMBARDEMENT DE LA REGION DE VAUX.

EN WŒVRE, NOTRE ARTILLERIE A EXECUTE DE NOMBREUSES CONCENTRATIONS DE FEUX.

AUX EPARGES, NOUS AVONS FAIT SAUTER UNE MINE DONT NOUS ORGANISONS L'ENTONNOIR.

A L'EST DE SAINT-MIHIEL, UNE FORTE RECONNAISSANCE ENNEMIE QUI TENTAIT D'ABORDER UN DE NOS POSTES DE LA REGION D'APREMONT, A ETE REPOUSSEE

NUIT CALME SUR LE RESTE DU FRONT.

AVIATION

UN DE NOS AVIONS A LIVRE COMBAT A DEUX APPAREILS ALLEMANDS DANS LA REGION DE DOUAUMONT. — L'UN EST TOMBE DESEMPARE, L'AUTRE A PRIS LA FUITE.

Communiqué du 3 Mai (23 heures)

A L'OUEST DE LA MEUSE, BOMBARDEMENT VIOLENT DU SECTEUR D'AVOCOURT.

EN FIN D'APRES-MIDI, NOS TROUPES, AU COURS D'UN BRILLANT ASSAUT, ONT ENLEVE LES POSITIONS ALLEMANDES AU NORD OUEST DU MORT-HOMME. NOUS AVONS FAIT UNE CENTAINE DE PRISONNIERS ET PRIS QUATRE MITRAILLEUSES.

ACTIVITE INTERMITTENTE DE L'ARTILLERIE SUR LE RESTE DU FRONT.

NOTES MILITAIRES

L'Exemple mémorable de Fabius Cunctator

4 mai.

On est saisi, quand on consulte l'histoire, de la cadence avec laquelle elle marque les conditions de l'activité des Etats qui assaillent ou se défendent. L'autre jour, le colonel Grouard nous disait que les campagnes d'Alexandre-le-Grand et d'Annibal, le plus grand capitaine du monde pour Napoléon, devaient être en mémoire chez les chefs des armées alliées. La grande expédition d'Annibal [illegible] longtemps l'attention du colonel comme un exemple illustre, et par les dispositions des Carthaginois et par celles auxquelles les Romains durent avoir recours. Tout le monde sait comment après une équipée fantastique et savante, traversant la mer, l'Espagne, les Pyrénées, les Alpes, Annibal, débouchant dans les plaines fertiles d'Italie, porta la guerre sur le propre territoire de la République romaine. Il y a plus de deux mille ans que tout cela s'est déroulé et, dans une grande crise, il n'est pas mauvais de se rafraîchir la mémoire sur les moyens avec lesquels Rome, dans un extrême péril, interne et externe, put attendre Scipion qui, à son tour, alla porter la guerre en Afrique et écraser à Zama la dernière armée d'un illustre général abandonné par son pays en liquéfaction.

Au lendemain du désastre de Trasimène, en 217, Annibal, balayant devant lui l'armée romaine, menaça gravement le sort de Rome. La République confia à Fabius Maximus dit *Cunctator*, à cause de sa prudence, le soin de sa défense. Le pro-dictateur, sans avoir des qualités transcendantes, était un homme d'un mérite supérieur, doué d'une fermeté « douce » au dire de Plutarque, pénétré de la grandeur de sa tâche, très observateur. Seul parmi les Romains, il avait compris la nature du génie militaire de son célèbre adversaire, le genre de lutte qu'on pouvait dresser avec quelque avantage contre ses entreprises, car il était impossible de rien tenter avant d'avoir brisé l'offensive des Carthaginois. C'est de lui que parle Cicéron, quand il écrit : *Bellum punicum secundum enervavit*. Il n'abattit pas Annibal, mais il permit le relèvement de la puissance militaire romaine et rendit possible dans la suite, les victoires décisives de Marcellus et de Scipion l'Africain.

Evitant toute rencontre supérieure à ses moyens, surveillant avec une magnifique vigilance les mouvements de l'ennemi, rendant stériles et épuisantes les manœuvres d'Annibal, recherchant des positions où les Carthaginois ne pouvaient utiliser leurs avantages, Fabius Cunctator éprouva vigoureusement la force militaire de l'adversaire, cédant souvent, avançant quelquefois, il usa l'ennemi par une défensive active.

Or, d'après Tite-Live et Silius Italicus, la chronique apprend aux lecteurs ce qui suit :

A Rome et dans sa propre armée, la prudence du dictateur était mal jugée. Quand on ne le suspectait pas de vouloir prolonger la guerre pour garder son commandement, on insinuait que c'était un général timide, incapable, immobile, même un traître. Son principal lieutenant, Minucius Rufus, encouragé par certains intrigants, éleva la voix contre celui qui avait tenu Annibal éloigné du Latium et des provinces limitrophes. Le Sénat, où régnaient ces intrigants, et le peuple, où se répandaient les émissaires de ces intrigants, trouvèrent dans les malheurs de la Campanie dévastée par Annibal, un motif de blâmer la temporisation du général romain. On attacha une grande importance à des succès restreints, sans portée, que Minucius Rufus avait remportés pendant une absence de Fabius Cunctator. On partagea le commandement entre Minucius et Fabius. Minucius ne tarda pas d'entreprendre de grandes opérations qui satisfaisaient les vœux du Sénat et du peuple. Mais s'étant gravement engagé avec son armée dans une tâche impossible, il allait subir un désastre complet, quand Fabius vint le secourir et rétablir la situation. Lorsque Fabius fut remplacé par les consuls Varon et Paul Emile, le premier dédaignant les conseils de Fabius provoqua la déroute de Cannes et compromit gravement la République; le second, au contraire, fidèle aux avis du temporisateur, se comporta habilement et devint le conquérant de la Macédoine.

Après Cannes, le Sénat et le peuple, affolés, recoururent à Fabius qui organisa la défensive, envahit la Campanie et mit le siège devant Capoue. En 214, il s'empara du Samnium. En 211, quand Annibal marche sur Rome, ce fut encore à Fabius, l'homme des lourdes et ingrates responsabilités, qu'on s'adressa et le *Cunctator* conseilla de ne pas lever le siège de Capoue. Son dernier acte militaire est la prise de Tarente qui fut pour Annibal un coup terrible.

Mes compatriotes méditeront, j'en suis sûr, le labeur du général romain, les difficultés au milieu desquelles il sauva pourtant Rome à trois reprises. Ils se souviendront de cet exemple mémorable pour aider et comprendre l'œuvre de notre haut commandement en 1916 qui assume une tâche aussi ingrate et aussi illustre que celle de l'inébranlable Fabius Cunctator, qui permit l'avenir avec de faibles moyens... Ils balaieront les intrigants... et les critiques imbéciles.

C. DE BOURCET.

Mort du Cardinal Sevin, archevêque de Lyon

Lyon, 4 mai.

Le cardinal-archevêque de Lyon, Mgr Sevin, primat des Gaules, a succombé, ce matin, aux suites d'une opération de l'appendicite.

—o—

Le cardinal Sevin était né en 1852. Il fut sacré évêque en 1907 et, avant d'être appelé à succéder au cardinal Couillé, à Lyon, il était évêque de Châlons-sur-Marne.

Le cardinal Sevin a consacré sa dernière lettre pastorale à une étude profonde de la « rumeur infâme ». Il y recherche d'où elle vient (de ceux qui ont intérêt à déshonorer le clergé), ce qu'elle vaut (ce sont d'odieux [illegible]) où elle va.

Et il établissait, dans cet éloquent plaidoyer pour le clergé de France, abominablement calomnié, ce superbe tableau d'honneur du clergé de l'archidiocèse de Lyon dont la France catholique partage aujourd'hui le deuil cruel :

« On vous a répété : le catholicisme étouffe le patriotisme et tue le courage. Regardez nos prêtres, nos séminaristes, nos religieux, vos fils, vos frères ; regardez-les au champ d'honneur. Ils sont de ceux qui ne reculent devant aucun sacrifice et ne pâlissent devant aucun péril. Quels nobles cœurs ! Quels magnifiques soldats ! Leurs lettres nous ont apporté d'admirables récits où ils se révèlent héroïques. Mais, laissons leurs œuvres les louer. Ils ont déjà inscrit dans nos annales : 75 citations à l'ordre du jour, 38 croix de guerre, 3 médailles militaires, 3 médailles d'honneur des épidémies, 2 croix de la Légion d'honneur. Nous notons ces chiffres, mais nous savons que nous ne connaissons pas encore toutes les décorations qui leur ont été décernées. Que pourrions-nous ajouter de plus beau, si ce n'est le chiffre des morts qu'ils ont offertes à Dieu pour leur pays. 33 prêtres, 43 séminaristes ou novices, tous du diocèse de Lyon, sont tombés à l'ennemi, 9 ont disparu depuis longtemps ; en tout, 85 de nos fils ont rougi de leur sang les frontières. La France nous accusera-t-elle, laissons de côté la « Rumeur infâme », la France nous accusera-t-elle de ne l'avoir pas aimée ? »

Une Catastrophe

L'explosion de l'usine de produits chimiques de La Pallice

NOUVEAUX DETAILS. — IL Y A CENT MORTS ET CENT CINQUANTE BLESSES

Nous avons dit qu'une explosion, déterminée par un commencement d'incendie, s'est produite lundi matin à La Pallice, dans l'usine de produits chimiques Vander et Desprès, qui travaillait pour la défense nationale.

L'explosion a été entendue à plus de trente kilomètres à la ronde. Cinq usines voisines, très importantes : l'usine Bertrand Belford, pétroléum, Lille Bonnières, la Compagnie du phospho-guano, la Compagnie du Sud-Ouest des produits chimiques ont été en grande partie détruites.

Les toitures des maisons d'habitation furent pour la plupart enlevées, les portes et fenêtres arrachées et presque toutes les vitres des maisons de La Rochelle, même à cinq kilomètres de La Pallice, volaient en éclats. La préfecture a subi des dégâts.

Des soldats travaillent au déblaiement. On retire des morceaux de cadavres entièrement carbonisés et défigurés. La plupart n'ont pu être identifiés. On a évacué les blessés avec rapidité sur les hôpitaux civils et militaires de la ville. On a transporté immédiatement à la gare maritime de La Pallice, transformée provisoirement en morgue, les cadavres. Le nombre des victimes est beaucoup plus élevé qu'on ne se l'imaginait d'abord. Il atteint une centaine. Le nombre des blessés, dont quelques-uns le sont grièvement, est de cent cinquante environ. On estime les dégâts à plus de dix millions.

Un certain nombre d'habitants de La Pallice sont sans refuge par suite de la destruction de leur maison.

Les obsèques des victimes retrouvées ont eu lieu jeudi matin, au milieu de la plus grande affluence.

Les Prisonniers allemands

LA RANCUNE DU FELD-WEBEL

Toulon, 4 mai.

Le conseil de guerre de la 15e région est saisi d'une affaire de voies de fait envers un supérieur, dont s'est rendu coupable un prisonnier allemand. Celui-ci eut une vive discussion avec son feld-webel, qu'il bouscula.

Les prisonniers étaient placés sous l'autorité directe des feld-webels, qui sont responsables de la discipline. Le sous-officier adressa un rapport de l'incident à l'officier français chargé de tous les prisonniers. Cet officier, ne voulant pas pousser l'affaire trop loin, infligea une punition au prisonnier, mais le feld-webel réclama et demanda que son subordonné soit poursuivi avec toute la rigueur de la loi dans cette situation.

Le prisonnier allemand sera traduit devant le conseil de guerre.

Les Pirates de l'Air

LE RAID DU 2 MAI FIT DES VICTIMES

Un Zeppelin à la mer

UN RAPPORT OFFICIEL

Londres, 4 mai (officiel).

Il résulte, du rapport officiel du maréchal French, que l'incursion des zeppelins, dans la nuit du 2 au 3 mai, a fait 36 victimes, qui se répartissent ainsi :

9 tués, dont 1 soldat et 8 femmes.

Blessés : 27, dont 3 soldats et 8 femmes.

LE « L-20 » PERDU

Christiania, 4 mai.

Le zeppelin « L-20 » a été aperçu hier matin, à dix heures, sur la partie méridionale de la côte de Jader, près de la ville de Stavanger.

Le dirigeable paraissait endommagé. Il s'avançait lentement vers le nord, à une faible altitude, et il a fini par toucher l'eau.

L'équipage avait sauté hors de la nacelle.

Douze hommes qui surnageaient ont été sauvés; ils ont été conduits au camp voisin de Malde, où ils seront internés.

Le port de Stavanger est situé au sud de la Norvège, sur la mer du Nord.

UNE CENTAINE DE BOMBES FURENT LANCÉES

Londres, 4 mai.

L'incursion des zeppelins dans la nuit du 2 au 3 mai, a eu lieu sur une étendue considérable du littoral oriental.

Cinq ou six dirigeables au moins ont franchi le rivage, mais les observations faites à différentes heures de la nuit sur de nombreux points entre Rattray-Head, en Ecosse, et le littoral, au nord de Norfolk, laisseraient croire que les dirigeables étaient peut-être plus nombreux.

Toutefois, il n'y a eu que deux tentatives d'avancée dans l'intérieur.

Une centaine de bombes sont tombées sur de nombreuses localités mais éparpillées, elles durent choir sur des endroits inhabités.

D'autres tombèrent dans la mer, de sorte qu'il est difficile de donner des chiffres exacts.

Dans une localité seulement, les zeppelins ont causé des accidents de personnes et beaucoup de dégâts.

Dix-huit maisons y ont été endommagées par douze bombes explosibles et quatre incendiaires qui ont tué six hommes dont un soldat et trois femmes.

Soixante-dix autres, parmi les cent qui ont été lancées, ont blessé légèrement un soldat et un enfant.

Les dégâts ont porté sur un entrepôt et sur quelques cottages.

Il y a eu surtout des vitres brisées.

Deux fois seulement, les zeppelins ont été à portée des canons antiavions, mais se sont hâtés de sortir de leur rayon d'action.

L'AVION DE DEAL

Londres, 4 mai.

Dans le vol accompli hier à Deal, par l'aéro allemand, sept bombes ont été jetées, blessant deux hommes et une femme, mais ne tuant personne.

Les vitraux d'une église ont été brisés, la toiture d'une maison a été enlevée et un débit de boissons a été gravement endommagé.

Une vingtaine de maisons ont eu leurs vitres brisées.

(Nous avons publié une première dépêche cette nuit, que l'on trouvera à notre deuxième page.)

Grave Situation en Pensylvanie

LA GREVE

Londres, 4 mai.

Une dépêche de New-York au « Daily Telegraph » dit que deux millions de travailleurs américains, appartenant à divers métiers et industries, firent grève, le 1er mai, dans divers Etats de l'Union.

Le mouvement semble s'étendre.

De nombreux et importants contrats entre patrons et ouvriers ont été rompus le 1er mai.

LES DESORDRES — IL Y A DES MORTS

Pittsburg, 4 mai.

On reçoit de nouveaux détails sur le mouvement gréviste de Pensylvanie :

Les hussards noirs arrivèrent à Braddock au cours de la nuit de lundi, peu d'instants après qu'eut éclaté la première révolte armée aux établissements Edgard Thompson.

Députés, shérifs et gardes armés se portèrent alors aux portes, et le choc inévitable entre la force armée et les grévistes se produisit.

Dans le courant de la journée de mardi, trois chefs grévistes furent tués et douze blessés.

La démonstration travailliste, dans le district de Pittsburg, commença lundi, plusieurs milliers de manifestants sortirent dehors et suivirent les berges de la rivière Monongahela, enrôlant sur tout leur parcours, de nouveaux contingents.

Il est à noter qu'une grande perturbation en est résultée dans la plupart des usines, chantiers et manufactures, qui ont dû être fermés pour ne pas être sabotés, et qui tous avaient à exécuter des commandes pour la guerre et dans lesquels on travaillait nuit et jour.

La police locale a été avisée par le service de la sûreté que les Allemands sont les auteurs de ce grand mouvement gréviste, ayant uniquement pour but d'empêcher la livraison des munitions aux alliés.

LES HUSSARDS TIRENT SUR LES GREVISTES

Pittsburg, 4 mai.

Les hussards noirs, membres de la police à cheval de Pensylvanie, ont engagé une lutte des plus vives contre les grévistes à Braddock, le faubourg industriel de Pittsburg.

La veille, une rencontre de ce genre s'était déjà produite au cours de laquelle il y avait eu trois grévistes tués et sept blessés.

Les hussards noirs, qui sont recrutés parmi les meilleurs cavaliers de l'armée américaine, se virent obligés de faire feu sur les grévistes et leurs partisans, parmi lesquels se trouvaient de nombreuses femmes.

A la suite de cette seconde charge de cavalerie, on releva sept morts et de nombreux blessés.

Il n'a été tiré sur aucune femme.

La situation est, de ce fait, devenue si grave, que le gouvernement a été invité à faire appel à la milice et l'on ajoute que deux régiments ont été déjà mobilisés afin de rétablir l'ordre.

Le Conflit Germano-Américain

LES SOUS-MARINS SE CONFORMERAIENT AU DROIT DES GENS

New-York, 4 mai

Un câblogramme de Berlin dit que la réponse allemande annoncera que les sous-marins allemands ont reçu l'ordre de se conformer au droit des gens.

LA PRESSE ALLEMANDE

Genève, 4 mai.

La « Gazette de Cologne » termine un long article sur les intérêts américains et la guerre par la considération que l'Amérique doit à sa neutralité pendant cette guerre un accroissement de richesse considérable, et qu'il est inconcevable que le président Wilson veuille mettre en jeu tous ces avantages pour l'amour de l'Angleterre.

Dans le « Berliner Tageblatt », le major Morath écrit que bien que les transports anglais n'aient pas encore été coulés en grand nombre, l'Allemagne doit se protéger dans le cas où le président d'une République neutre chercherait à lui arracher des mains les armes que constituent les zeppelins, simplement parce que ses adversaires n'en possèdent pas de pareilles.

LA MARINE SUISSE

Zurich, 4 mai

La maison de Londres chargée par le Conseil fédéral d'affréter des navires pour la Suisse aurait déjà affrété des navires scandinaves, grecs, espagnols et japonais pour le transport des cargaisons destinées à la Suisse.

Autour de Verdun

L'ATTAQUE DE VERDUN N'EST PLUS QU'UNE OPERATION D'USURE

Berne, 4 mai.

Le critique militaire du « Bund » estime que l'offensive allemande contre Verdun a dépassé le point culminant et que les Français se sont à tel point renforcés en artillerie qu'ils peuvent développer leurs contre-attaques d'une façon bien plus méthodique qu'au début.

A la place d'une action à but décisif, nous n'avons plus aujourd'hui qu'une opération d'usure réciproque.

HOMMAGE ALLEMAND AU GENERAL PETAIN

Berne, 4 mai.

Dans le « Vorwaerts » de Berlin, le colonel Gaedke écrit : « Le général Petain continue avec la plus grande énergie à riposter à chaque coup des Allemands, non pas seulement par un, mais par plusieurs coups. Il est indéniable que le commandement suprême français a pu, jusqu'à présent, mettre à sa disposition les masses nécessaires à cet effet. »

EN IRLANDE

LA PACIFICATION FAIT DES PROGRES

Londres, 4 mai.

Le maréchal commandant en chef les forces de l'intérieur publie le communiqué suivant :

« Rébellion d'Irlande :

» 1° A Dublin, la situation est indiquée comme calme. La confiscation des armes et l'arrestation des derniers rebelles fugitifs se poursuivent de façon satisfaisante, un étroit cordon de troupes est maintenu.

» 2° Dans le comté de Galway, la caserne de police d'Oranmore, à environ sept milles à l'est de Galway, a été attaquée par un détachement de rebelles, mais elle a résisté jusqu'à l'arrivée de secours. Dans l'ouest du canton de Galway, la police rapporte que la situation est bien en main, les rebelles ont été dispersés.

» 3° Le sud de l'Irlande est calme. Le rétablissement des conditions normales fait des progrès continus. En Ulster, la situation est normale.

LES DOMMAGES

Londres, 4 mai.

D'après les derniers rapports officiels, les dommages causés à Dublin s'élèvent à trois millions de livres sterling.

LES PATRIOTES IRLANDAIS RENIENT LE SINN FEIN

Londres, 4 mai.

La Ligue irlandaise unie de Grande-Bretagne s'est réunie mercredi soir, à Londres, pour condamner l'attitude des rebelles et des sinn-feiners. Comme l'on désirait que cette réunion exprime l'opinion des foules irlandaises et londoniennes, aucun membre du Parlement n'avait été invité.

A une énorme majorité, un ordre du jour condamnant l'esprit pervers et la folie de la rébellion, et approuvant l'attitude de sir John Redmond et du groupe parlementaire, a été voté.

M. Mathew, l'avocat bien connu, a déclaré que, pour chaque homme qui avait oublié ses devoirs en Irlande, ce pays avait envoyé au front cinquante héros.

Avant de se séparer, l'assistance a chanté l'hymne : « Dieu protège l'Irlande ! Dieu protège le roi ! »

Les Russes en France

Marseille, 4 mai.

Un nouveau contingent de troupes russes est arrivé hier soir à Marseille, mais le navire ne s'est amarré que ce matin au môle D, où le débarquement aura lieu avec le cérémonial accoutumé.

L'Emploi de la Marine marchande britannique

Londres, 4 mai.

A la Chambre des lords, lord Curzon a rappelé que le tonnage de la marine marchande britannique constitue la moitié du tonnage total des marines marchandes du monde, que le gouvernement en a réquisitionné 43 % et qu'en outre 14 % servent aux alliés pour transporter les vivres et matières premières qui leur sont destinés, enfin, que le reliquat de 43 % est laissé aux armateurs, qui doivent se conformer aux règlements de l'État.

« C'est uniquement, a-t-il dit, grâce à la marine britannique que les alliés si dépourvus eux-mêmes en matière de transport, peuvent recevoir en quantités les vivres et munitions indispensables dans beaucoup de cas. Les constructions nouvelles ont permis de couvrir le déficit causé par les sinistres maritimes; il serait bon que nous réduisions encore les importations, mais la difficulté est de ne pas léser les alliés. »

Les Balkans

SUR LE FRONT DE SALONIQUE

Athènes, 3 mai.

L' « Embros » annonce que les Français ont occupé la ligne frontière sur le front de Florina. L' « Embros » ajoute que le front des alliés tend à s'étendre en Macédoine orientale. Le maréchal Mackensen a inspecté de nouveau les travaux de défense de la frontière.

Note. — Florina est à quelques kilomètres de la frontière au sud de Monastir.

UN DEMENTI DU GOUVERNEMENT GREC

Paris, 3 mai.

La légation de Grèce nous communique la note suivante :

« La Légation de Grèce a été instruite d'Athènes de donner un démenti catégorique à tous les bruits qui ont été transmis récemment et publiés dans la presse sur la formation ou le projet de formation d'une ligue composée d'officiers. Toutes les nouvelles concernant la formation des ligues militaires en Grèce sont complètement inexactes.

»Une enquête a été ouverte à Athènes pour découvrir la source de ces bruits que toute la presse, sans distinction de partis, caractérise de tendancieux. »

REPÊCHAGE DES TORPILLES ALLEMANDES

Athènes, 3 mai.

On mande de Corfou à la « Nea Himera » que soixante torpilles allemandes disséminées autour de l'île, ont été repêchées.

Le paquebot « Sydney », des Messageries Maritimes, a couru un grand danger par suite de l'explosion de trois torpilles, tout près de lui.

Le Conflit Germano-Américain

LA REPONSE ALLEMANDE

Genève, 3 mai.

On mande de Berlin :

« La réponse du gouvernement allemand aux Etats-Unis est achevée dans ses traits essentiels. Elle sera remise jeudi à M. Gérard, si des modifications ne surviennent pas.

LE RETOUR DU CHANCELIER

Genève, 3 mai.

On annonce que M. de Bethmann-Hollweg va rentrer à Berlin et que la réponse allemande serait terminée demain jeudi et prête à être expédiée à Washington.

Le Mouvement révolutionnaire en Irlande

FELICITATIONS AUX TROUPES

Londres, 3 mai.

Le général Maxwell a adressé aux troupes sous ses ordres, l'ordre du jour suivant :

« Je désire remercier les troupes de Dublin pour leur conduite magnifique en des circonstances difficiles durant les combats dans les rues que je me suis vu dans la nécessité de leur ordonner. Grâce à l'habileté des officiers et aux efforts infatigables des troupes, tous les rebelles survivants de Dublin se sont maintenant rendus sans conditions.

» Je désire particulièrement exprimer ma gratitude aux régiments irlandais qui ont pris une part si large à la répression de la rébellion. Il est impossible de détailler tous les incidents héroïques, mais toutes les félicitations sont dues au petit détachement de cavalerie qui a amené un convoi de munitions après trois jours et demi de combat dans les rues, et cela bien que son chef soit tombé. »

LA REPRESSION

Londres, 3 mai.

Les Cours martiales ont commencé le procès des rebelles de Dublin. Les sentences seront rendues publiques dès qu'elles auront été confirmées. Les rebelles, dont le cas nécessite une enquête, sont envoyés en détention en Angleterre. Le cas des femmes faites prisonnières est l'objet d'une étude.

L'EXECUTION DES REBELLES

Londres, 3 mai.

A la Chambre des communes, M. Asquith a annoncé que trois rebelles, Pearse, Clarke et Mac Donagh, qui avaient signé la proclamation irlandaise, ont été fusillés ce matin, après jugement par un conseil de guerre.

Pearse était un des chefs intellectuels du mouvement sinn fein et le président du gouvernement provisoire; Clarke était un homme déjà âgé et représentait l'ancien groupe des fenians. Mac Donagh était un des écrivains les plus connus du parti sinn fein.

M. Asquith ajouta que le cas de Roger Casement serait jugé très prochainement.

LA DEMISSION DE M. BIRRELL

Londres, 3 mai.

M. Birrell, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, arriva cette après-midi, à la Chambre, un peu après le début de la séance, et alla s'asseoir au banc réservé aux députés, derrière le banc des ministres. Un peu plus tard, il prit la parole et annonça à l'Assemblée qu'il avait remis sa démission à M. Asquith, et que celui-ci l'avait acceptée.

M. Birrell a ajouté qu'il s'était trompé dans ses évaluations du mouvement « Sinn Fein ».

« Mon erreur, dit-il, n'a point pour cause un manque de vigilance. Mes efforts tendaient à maintenir, en présence de l'épiscopat l'unité de l'Irlande. En fait, l'unité de l'Irlande a été maintenue; les troubles de Dublin ne constituent pas une rébellion irlandaise. »

Le député John Redmond, chef du parti nationaliste irlandais, prit la parole et affirma qu'il regrettait le départ de M. Birrell. Il ajouta qu'il avait partagé quelques-unes des erreurs de M. Birrell et mérité une part des reproches qu'on adressait à l'ex-secrétaire d'Etat : « J'ai souvent dit à M. Birrell, déclara-t-il, qu'une insurrection n'était pas à craindre. »

M. Redmond conclut en demandant au gouvernement de ne point traiter avec une sévérité excessive les rebelles qui ont pris part aux troubles de Dublin.

VICTIMES ET DEGATS

Dublin, 3 mai.

D'après une dépêche de Dublin à l' « Evening News », le nombre des morts, dans les hôpitaux de cette ville, s'élèverait à 168, dont 68 soldats, et 12 rebelles.

Cent soixante-dix-neuf bâtiments ont été détruits par les incendies.

La Piraterie allemande

VAPEUR ESPAGNOL COULE

Madrid, 3 mai.

Les journaux de la Corogne annoncent que le vapeur espagnol « Juliana » a débarqué vingt-trois hommes de l'équipage du bateau espagnol « Vinfreda », coulé dans la mer du Nord.

L'équipage ignore s'il a heurté une mine ou s'il a été torpillé, l'explosion s'étant produite au moment où la plupart des hommes reposaient. Le bateau coula rapidement.

Un cinquième de l'équipage a péri ou est blessé.

Le vapeur grec « Elpis » a recueilli les survivants et, quelques heures après, les a transférés sur le « Juliana ».

La perte du « Vinfreda », de 1,440 tonnes, est officiellement confirmée. Le vapeur aurait heurté une mine allant à la dérive.

Le Ravitaillement des sous-marins en Espagne

Paris, 3 mai.

L'ambassade d'Espagne nous communique la note suivante :

« Au mois d'août et septembre derniers, l'ambassade royale avait cru, à la suite d'une enquête sérieuse, menée par les autorités espagnoles, devoir démentir les informations publiées, concernant la présence et le prétendu ravitaillement de sous-marins allemands dans les eaux juridictionnelles espagnoles. Comme, malgré ce démenti formel des nouvelles de ce genre ont été encore données récemment, l'ambassade d'Espagne insiste sur ses précédentes déclarations, ajoutant qu'ainsi qu'il y avait lieu de le supposer étant donné le tact et la persévérance avec lesquels les autorités espagnoles exercent leur surveillance, les nouvelles répandues sont dénuées de tout fondement. »

Les Russes

LE FRONT ALLEMAND EN COURLANDE

Petrograd, 3 mai.

Les Allemands ont puissamment organisé tout le sud-ouest de la Courlande, depuis la rivière Windau, d'où part une ligne interminable de tranchées et d'ouvrages défensifs, dont la densité augmente à mesure qu'on approche de Libau. Cette dernière ville est, elle-même, enveloppée de plusieurs demi-cercles de tranchées.

Le port Alexandre III, qui a été transformé en une base pour sous-marins et hydravions, est étroitement gardé.

Près de Stollzy, sur notre front du sud-ouest, de nombreux prisonniers autrichiens occupés à des travaux de voirie furent aperçus par un avion allemand qui les prit pour des Russes et les canonna, tuant dix d'entre eux et en blessant vingt.

Les Italiens

COMMUNIQUE DU COMMANDEMENT SUPREME

Rome, 3 mai.

Dans la zone de Tonale, de petites attaques ennemies contre les défenses du col et la position de Castellaccio, ont été promptement repoussées par nos troupes.

Dans la vallée de Lagarina notre artillerie a entravé des mouvements de trains et de chariots de l'adversaire.

Depuis l'Adige jusqu'à la Brenta, intense duel d'artillerie. Des avions ennemis qui tentaient de survoler la zone montagneuse interposée ont été assaillis et mis en fuite par nos escadrilles de chasse.

Dans le massif de Marmolada, sur le Tafana et le haut Boite, l'adversaire a essayé des attaques qui ont échoué partout.

Le long du front de l'Isonzo, tranquillité relative.

Signé : CADORNA.

La Belgique sous le joug allemand

LES ARRESTATIONS

La Haye, 3 mai.

Les Allemands ont arrêté et jeté en prison, à Anvers, M. Wauters, ancien député de Huy et directeur du journal socialiste « Le Peuple de Bruxelles », et député socialiste. M. Wauters avait essayé de passer la frontière sans passeport.

L'UNIVERSITE FLAMANDE DE GAND

Amsterdam, 3 mai.

L'Université flamande créée à Gand par un simple décret du baron von Bissing, en remplacement de la vieille Université française, est un fiasco complet. Le baron von Bissing n'a pas réussi à décider un seul professeur belge à se faire son complice. Même le professeur hollandais auquel il s'était adressé a refusé. Les deux seuls professeurs qu'il ait trouvé sont, l'un Allemand, l'autre Luxembourgeois. Quant aux professeurs belges, le baron von Bissing les a mis en demeure de choisir entre une chaire flamande à l'Université transformée et la suppression de leurs appointements. Tous les professeurs belges ont préféré perdre leur traitement que de se prêter à la politique allemande.

UNE LETTRE DE M. THEODOR

Paris, 3 mai.

M. Théodor, bâtonnier de l'ordre des avocats de Bruxelles, qui fut détenu de longs mois durant, en Allemagne, comme prisonnier civil et qui, récemment libéré, est actuellement en Suisse, est un des fondateurs belges de la Conférence parlementaire internationale du commerce.

Invité à la Conférence qui s'est tenue à Paris M. Theodor a adressé à M. Chaumet une lettre dans laquelle il exprime son vif regret de ne pouvoir y assister.

« J'eusse été heureux, dit-il, d'apporter à la grande France l'hommage de ma respectueuse sympathie et de mon admiration. Serviteur du droit, proscrit pour l'avoir affirmé, je me sens profondément ému au spectacle de l'effort gigantesque que déploie votre noble nation dans sa lutte aux côtés des nations alliées, pour la liberté des peuples, et les droits de la civilisation, soutenue par l'admirable bravoure de ses enfants, et sa foi indestructible en ses belles et immortelles destinées. Seule la grandeur du but poursuivi peut compenser la grandeur de tels sacrifices. Le sang ne coule plus désormais pour des intérêts politiques ou matériels des peuples, des groupes, de peuples, de races, l'humanité elle-même est en cause. Ce sont ses droits qui sont menacés, ses conquêtes les plus précieuses, l'œuvre des siècles, terme et rançon de combien de travaux, de luttes et de douleurs, la liberté, la justice et le droit, ce ne sont pas là de vains mots. Ceux-là le savent qui ont subi la dure étreinte de la force ! »

La Famine en Belgique

Paris, 3 mai.

Un Belge, réfugié à Paris, fait le récit suivant de la misère dont souffrent, de plus en plus, ses compatriotes en général et les habitants d'Anvers plus particulièrement.

« La misère, dit-il, est de plus en plus grande en Belgique. Gand, Liège, Bruxelles et d'autres villes encore, auront vécu des heures épouvantables. Les habitants ont connu la faim, non parce qu'ils manquaient d'argent, mais parce qu'il n'y a plus de denrées. Tous les approvisionnements sont réservés aux Allemands.

» Mais c'est à Anvers que les habitants auront le plus souffert de la faim. Il n'y a plus de provisions; la viande de chien, que l'on trouvait encore il y a quelque temps, fait complètement défaut aujourd'hui; il n'y a plus de pommes de terre, plus de farine, plus de lait, rien, rien !

» Le nombre des décès des enfants, des vieillards, augmente chaque jour. Les restaurants qui avaient été fondés et servis par les dames de la haute société, et dans lesquels il était possible à la classe ouvrière de s'alimenter pour 0 fr. 40 par repas, sont fermés.

» Le drapeau noir et blanc, que la légende flamande représente comme le pavillon de la famine, a été arboré à l'hôtel de ville.

» Pendant ce temps, les officiers allemands, qui ont fondé un casino, font ripaille. »

AUX ETATS-UNIS

L'AGITATION OUVRIERE

Pittsburg, 3 mai.

Lundi après la manifestation ouvrière du 1er mai, plusieurs milliers de grévistes ont remonté la vallée, obligeant les ouvriers à quitter les usines. A Braddock, aux environs de Pittsburg, ils ont rencontré de la résistance à l'entrée des fonderies de la Compagnie Edgar Thomas.

Au cours de la bagarre, trois personnes ont été tuées sept grièvement blessées. Dans le but d'éviter des désordres, plusieurs usines on fermé leurs portes.

Londres, 3 mai.

De New-York, au « Daily Telegraph » :

« De nombreux contrats de travail étant venus dans différentes industries à expiration, deux millions de personnes se trouvent réduites au chômage. On espère cependant que ces contrats seront renouvelés prochainement, après le marchandage habituel.

» La grève des mécaniciens du port de New-York paralyse l'activité du port, où plus de 700 remorqueurs sont immobilisés.

LES PREUVES TROUVEES DANS LES PAPIERS DE VON IGEL

Washington, 3 mai.

La « Providence-Journal » affirme que les papiers saisis dans le bureau de von Igel démontrent péremptoirement que le gouvernement allemand était parfaitement au courant du complot dirigé contre le canal de Welland et qu'il connaissait également les autres conspirations ourdies. Ces papiers fournissent des preuves nombreuses permettant de conclure que ces projets criminels, élaborés dans tous leurs détails, pendant une année, avaient pour but la destruction de divers immeubles officiels tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

En Hollande

M. SCHRŒDER DE NOUVEAU INQUIETE

Amsterdam, 3 mai.

Le ministère public a interjeté appel de l'arrêt prononcé par la cour d'Amsterdam le 28 mars dernier, acquittant M. Schrœder, rédacteur en chef du « Telegraaf », qui avait été inculpé d'avoir mis en danger la neutralité hollandaise.

La France doit être une usine derrière l'armée

LA MANUTENTION MECANIQUE DANS NOS USINES DE GUERRE

Paris, 3 mai.

On a dit et redit qu'en ce moment la France doit être une usine derrière l'armée. Aussi toutes les questions se rattachant au bon fonctionnement de cette usine sont d'importance. Parmi elles, la manutention est des premières. On ne se fait pas une idée assez nette du bénéfice qu'apporte une bonne manutention dans une industrie. Grâce à elle, le rendement est accru, les produits sont plus parfaits, et l'ouvrier, ne dispersant plus son effort, peut le concentrer et réaliser plus et mieux.

L'industrie française est l'une des plus anciennes; mais il faut avouer qu'elle n'est pas l'une des mieux outillées et agencées; ceci tient à son ancienneté même. Les usines américaines et allemandes, par exemple, récemment créées, l'ont été d'après un plan d'ensemble, qui a permis leur établissement de façon essentiellement pratique. Elles sont, d'ordinaire, situées en de vastes espaces favorables aux spacieuses constructions et reliées, non pas par hasard et après coup aux chemins de fer, mais bien d'après de minutieuses conceptions. L'usine française, elle s'est développée peu à peu. Antérieure bien souvent, comme origine, aux lignes de chemin de fer, elle n'a même pas pu se raccorder à celles-ci. De ce fait vient un emploi obligatoire plus grand de manœuvres qui pourraient être utilisés plus justement comme ouvriers ou comme combattants.

Il faut dire, du reste, à l'honneur de notre industrie, que, depuis la guerre, la France au génie improvisateur a su remédier à ce défaut en grande partie. Maints directeurs d'usine ont développé la manutention mécanique; les machines remplacent les hommes. Ceux-ci ont acquis le rôle plus juste de conducteurs de machines.

Il est facile de démontrer les avantages de cette méthode par l'exemple du fonctionnement d'une usine d'obus. En effet, dans une de ces usines, il s'agit de s'inspirer des principes suivants : éviter à l'obus les mouvements inutiles, tels que rebroussements, descentes. Pour que l'obus suive le chemin minimum, il faut que les opérations successives : emboutissage, ébauchage, ogivage, trempe, finition, se fassent dans des locaux se succédant dans cet ordre. L'obus doit cheminer, autant que possible, dans un plan horizontal. Les reprises continuelles d'obus à terre sont une dépense inutile de force; pour l'éviter, l'idéal serait que les tables d'approvisionnement des machines ne soient autres que les wagonnets surélevés qui serviraient à amener les obus à la machine et à les remporter après le travail.

Le temps utile d'une machine est celui pendant lequel l'outil travaille. Donc, il faut étudier l'appareillage pour réduire au minimum le temps nécessaire pour placer la pièce ou l'enlever pour un tour. L'idéal serait que l'obus vint se placer lui-même entre pointes. Il faut tendre, en somme, à ce que l'ouvrier ne soit pas astreint à d'autres besognes que celle de la conduite de sa machine. Tout travail de manutention sera une perte de temps, en ce moment surtout, où chaque minute gagnée augmente le nombre de nos obus. Plus nous aurons d'obus, plus l'effort de notre admirable armée sera soutenu et plus tôt nous tiendrons la victoire.

NOS EFFECTIFS OUVRIERS

Paris, 3 mai.

On a prétendu que 80 % des ouvriers qui travaillent actuellement dans les usines fabricant du matériel d'artillerie et des munitions étaient des mobilisés. La main-d'œuvre militaire n'a jamais atteint une semblable proportion, et, depuis des mois, tous les efforts des services de main-d'œuvre du sous-secrétariat de l'artillerie et des munitions tendent à substituer le plus possible la main-d'œuvre civile, et en particulier la main-d'œuvre féminine, à la main-d'œuvre militaire. Les officiers du service des forges ou du contrôle de la main-d'œuvre espèrent qu'avant peu les femmes constitueront le tiers de la main-d'œuvre employée dans les usines de guerre. D'autre part, on a encouragé toutes les initiatives qui peuvent contribuer à ne laisser inemployé aucun ouvrier civil, qu'il soit spécialiste qualifié ou seulement ouvrier de bonne volonté.

En tout cas, voici le calcul comparatif de nos effectifs d'ouvriers au 1er janvier et au 1er avril :

Au 1er janvier : pour les femmes, 14 %; pour les civils, 39 %; pour les militaires, 47 %. Au 1er avril : pour les femmes, 18 %; pour les civils, 37 %; pour les militaires, 45 %. La main-d'œuvre civile et la main-d'œuvre militaire ont donc perdu chacune 2 %, et ce sont les femmes qui les ont gagnés.

Il convient, toutefois, de remarquer que, dans ces chiffres, on tient compte de la main-d'œuvre travaillant dans les établissements de l'Etat, qui n'employaient guère, jusqu'à présent, que des mobilisés, et c'est ce qui fait baisser la moyenne des femmes et des civils.

LA GUERRE DE L'ACIER

Paris, 3 mai.

La guerre actuelle est dominée au point de vue des moyens matériels par l'importance démesurée et presque inattendue de l'outillage de toute nature mis en œuvre par les belligérants et par la consommation effroyable des projectiles de tous calibres qu'entraîne le bombardement presque continu sur tous les fronts. Il en résulte que le vaste conflit qui englobe, plus ou moins, près de 800 millions d'hommes, n'est pas seulement une guerre d'usure pour les effectifs, mais une guerre d'outillage dans laquelle la métallurgie, et tout particulièrement celle du fer, joue un rôle primordial.

Grâce à l'accroissement incessant des découvertes scientifiques et à leurs applications techniques, les méthodes industrielles se sont perfectionnées. La seconde partie du dix-neuvième siècle et le début du vingtième ont été aussi caractérisés par le développement prodigieux de l'industrie étroitement liée à celui de la métallurgie.

La métallurgie exige des matières premières indispensables à son essor, dont les principales sont le minerai, dont on extrait le métal, et la houille, source d'énergie nécessaire à cette extraction. Jusqu'ici cette énergie a été surtout fournie par le charbon, houille, qui constitue le pain noir quotidien du métallurgiste. Or, chacun sait que si l'Allemagne est très riche en houille, elle est par contre pauvre en minerai de fer. La France, au contraire très pauvre en charbon, possède en Lorraine des gisements de fer d'une incomparable valeur, et qui passent pour les plus riches de ceux actuellement connus dans le monde.

Les richesses ferrières de l'Allemagne ont été évaluées à environ 700 millions de tonnes de minerai, renfermant de 30 à 50 % de fer. La quantité de minerai extraite de la mine s'est élevée de 4 millions 250.000 tonnes, en 1890 à 28 millions 000.000 tonnes en 1913, dont 21 millions 136.000 tonnes provenant de la Lorraine annexée seule, et 7 millions de tous les autres territoires de l'empire germanique. On voit donc que si l'Allemagne n'avait pas eu la Lorraine annexée, elle se serait trouvée dans l'impossibilité de faire la guerre actuelle faute de minerai de fer, en quantité suffisante.

Cette extraction, d'ailleurs croissante, aurait suffi à épuiser les gisements allemands en vingt ans, sans répondre aux besoins de plus en plus considérables de la métallurgie germanique. Celle-ci importait en effet pour ses besoins, de Suède, d'Espagne et surtout de France 4 millions de tonnes de minerai de fer en 1900, et 14 millions de tonnes en 1913.

De notre côté, grâce à nos gisements de Lorraine, notre extraction de minerai de fer atteignait rapidement à la même époque, en [illegible] 22 millions de tonnes, dont 14 millions provenaient de la seule région de Briey Longwy.

Il nous aurait donc été facile de lutter avec l'Allemagne au point de vue métallurgie, si nous avions été plus riches en houille. Tandis que la production de ce précieux combustible passait de 1880 à 1913, pour l'Allemagne de 53 millions à 278 millions de tonnes, pour l'Angleterre de 149 à 292, pour les Etats-Unis de 65 à 517. La production française montait péniblement de 20 à 41 millions de tonnes, nous obligeant à importer encore, chaque année, plus de 20 millions de tonnes de charbon.

Mais notre infériorité vis-à-vis de l'Allemagne s'est encore accrue de ce fait que le traitement du minerai de fer, pour en extraire le métal, ne se fait pas directement en utilisant la houille, mais en employant le coke dit métallurgique.

Or tandis que les Etats-Unis produisaient par an en 1913, 42 millions de tonnes de coke métallurgique, l'Angleterre 20, l'Allemagne en produisait 32, et la France 3 millions seulement. Aussi, en 1913, l'Allemagne parvient elle à produire 17 millions de tonnes d'acier, l'Angleterre 7, et la France à peine 5. Depuis le début de la guerre, la situation s'est encore modifiée à notre désavantage. Par son attaque brusquée et la violation de la Belgique, l'Allemagne nous a privés subitement, à son profit, de 90 % de nos ressources en fer, et de 68 % de notre production en houille, sans parler des richesses incalculables, des régions industrielles de la Belgique, du Nord et de l'Est de la France. Elle croyait ainsi nous mettre à sa merci, en augmentant énormément ses ressources, et, en diminuant d'autant les nôtres.

La houille et le fer de France dont les gisements en exploitation sont malheureusement situés aux frontières même de notre territoire, ont en effet grossi les réserves de notre ennemie.

La houille par distillation en vase clos donne, d'une part, le coke métallurgique qui sert à réduire le minerai de fer et, d'autre part, des goudrons. Ceux-ci, distillés à leur tour, fournissent des benzols qui servent à préparer la plupart des explosifs modernes. Le minerai de fer transformé d'abord en fonte au haut fourneau, est converti ensuite soit en acier, soit en fonte aciérée, soit en aciers spéciaux, utilisés surtout à la fabrication de l'artillerie, des munitions, et de l'outillage de guerre.

Mais le plan allemand, visant à paralyser notre production industrielle a échoué. A l'héroïsme de nos combattants, a correspondu un effort admirable de nos industriels, qui ont su créer, j'allais dire improviser, de toutes pièces, l'outillage nécessaire à la fabrication de notre matériel de guerre et de nos munitions.

Notre industrie aura d'ailleurs la récompense de son effort en donnant aux soldats, qui défendaient Verdun, les moyens de résister à l'armée la plus formidablement outillée. Elle a commencé par faire échouer une tentative qui devait permettre à nos ennemis de nous éloigner définitivement des mines de fer dont la possession leur assure de précieuses ressources, et si, avec le nouveau matériel de guerre qu'elles fabriquent, nos industries permettent en outre à nos troupes de reprendre non seulement les gisements de Briey, mais le sol d'Alsace-Lorraine, ce qui enlèverait à l'Allemagne plus de 30 millions de tonnes de minerai de fer par an, elles auront assuré à la France des avantages économiques qui nous permettront de lutter contre la concurrence des Allemands. Nos ennemis, considérablement affaiblis dans leur prospérité industrielle, n'auraient plus la faculté de s'armer contre nous aussi puissamment que par le passé, et de troubler à nouveau la paix du monde.

En Suisse

L'AFFAIRE DES ACCAPAREMENTS

Genève, 3 mai.

Le Conseil fédéral, examinant les recours formés par les accapareurs allemands Richert et Falk, a invité les autorités du canton de Genève à suspendre provisoirement les effets des arrêtés d'expulsion prononcés, pour lui laisser le temps de juger l'affaire à fond. Sa décision sera connue à bref délai. De son côté, le Conseil d'Etat de Genève a confirmé purement et simplement cinq autres arrêtés d'expulsion pris contre d'autres accapareurs. L'instruction judiciaire ouverte contre 50 particuliers, compromis dans la même affaire, commencera vendredi. De nouvelles mises sous séquestre sont probables.

Berne, 3 mai.

Le Département fédéral de l'économie publique a fait saisir de nouveau 20,000 sacs de café se trouvant dans différents dépôts du pays et adressés à des destinataires inconnus ou douteux.

La Guerre en Afrique

SUCCES BELGE AU CONGO

Le Havre, 4 mai.

Le ministère belge des colonies communique la note officielle suivante :

« Le général Tombeur, commandant les forces belges opérant à la frontière orientale du Congo, annonce que ses troupes, tournant les positions ennemies qui défendaient le passage de la rivière Ruzizi, ont opéré un débarquement sur la rive allemande du lac Kivu. Cette manœuvre, favorisée par le tir des chaloupes canonnières belges, a contraint l'ennemi à évacuer les positions de la Ruzizi, au sud du lac.

» Nos colonnes ont franchi la rivière et occupé les positions allemandes de Shangugu.

» Au nord du lac Kivu, les troupes belges ont également pénétré en territoire allemand. »

L'Affaire des réformes frauduleuses

LES POURVOIS EN REVISION

Paris, 4 mai.

Les condamnés de l'affaire Lombard, Laborde, Garfunkel, etc., qui ont signé leur pourvoi en revision sont au nombre de 16. Les dossiers ont été transmis au greffe du Conseil de revision qui siège au Cherche-Midi et qui en vertu de la loi du 27 avril 1916 sur les conseils de guerre sera composé d'un président de chambre de la Cour d'appel, d'un conseiller à la Cour d'appel et de trois officiers supérieurs

Les Conseils généraux

AU CONSEIL GENERAL DE L'AVEYRON

Rodez, 3 mai.

M. Gaffier, député, a prononcé une allocution unanimement applaudie.

« Nous sommes particulièrement fiers de voir à la tête du grand état-major notre illustre compatriote, de Castelnau, sous la haute autorité du général Joffre. Il est plus spécialement chargé du commandement sur le front français. Quand, au début de l'offensive allemande contre Verdun, nos lignes subirent un fléchissement, de Castelnau fut envoyé pour rétablir la situation menacée. Il prit immédiatement les mesures nécessaires et il plaça à la tête de la défense celui de ses collaborateurs en qui il avait la plus grande confiance, le général Petain. La défense de Nancy et celle de Verdun resteront les deux pages éminemment glorieuses du général de Castelnau dans cette guerre, la plus grande de l'histoire. Mais le sort cruel fait payer bien cher à notre compatriote son auréole de gloire. Trois de ses fils sont morts pour la France, le troisième depuis notre dernière réunion. »

A la Société des Auteurs Dramatiques

DISCOURS DE M. POINCARE

Paris, 3 mai.

A l'occasion de l'inauguration du monument de Barthélemy, destiné à commémorer le souvenir des auteurs dramatiques morts pour la patrie, M. Poincaré a prononcé, au siège de la Société, un discours dans lequel il a rendu hommage aux disparus :

« Pleurons-les a dit le président, ne les plaignons pas. Oui, vos jeunes confrères sont partis pour l'armée avec la même ardeur et la même foi que les autres Français, ouvriers, bourgeois et paysans, instituteurs ou prêtres, avocats, fonctionnaires ou artistes. Comment un seul citoyen se serait-il mépris sur le sens profond de cette guerre et sur les périls qu'elle faisait courir à la France ? La conscience de ce devoir historique a subitement mué en âmes de héros de paisibles âmes de poètes et de penseurs.

» La vaillance de vos morts n'aura pas été stérile. Leur sang versé oppose dorénavant un obstacle infranchissable à ces vaniteuses offensives du pangermanisme intellectuel. Soigneusement exaltés, les souvenirs de 1813 et de 1870 soutenaient l'essor ambitieux de l'impérialisme, ils sont à jamais abolis par les batailles de la Marne, de l'Yser et de Verdun. Le dieu allemand s'est retiré dans ses nuages. Il ne nous reste qu'à achever notre victoire sur les ennemis de tout ce que nous [illegible]. C'est affaire de patience, de travail [illegible] volonté. »

En Angleterre

A la Chambre des Communes

LE SERVICE OBLIGATOIRE

Londres, 3 mai.

M. Asquith a déposé, cette après midi, le nouveau projet de loi relatif au service militaire.

M. Asquith déclara que cette loi était, en certains de ses articles, fort analogue au projet déjà soumis à l'Assemblée le 27 avril.

Le premier ministre ajouta que le nouveau projet étendait l'obligation du service militaire à tous les hommes, célibataires ou mariés, âgés de plus de 18 ans et de moins de 41 ans. Les hommes ayant déjà 18 ans seront convoqués 30 jours après la mise en vigueur de la loi. Les jeunes gens seront convoqués 30 jours après avoir atteint l'âge de 18 ans.

Les hommes arrivés au terme de leur période d'engagement seront maintenus sous les drapeaux et rappelés, au cas où ils auraient déjà quitté l'armée.

Les certificats médicaux d'exemption, accordés depuis le mois d'août 1914, seront soumis à revision. Les certificats d'exemption seront accordés pour un délai de 2 mois.

On placera dans des réserves de recrutement spécial, les hommes qui continueront à exercer leur emploi civil; mais ils pourront être convoqués dès que le besoin s'en fera sentir.

Londres, 3 mai.

La Chambre des communes a adopté à mains levées, en première lecture, le bill sur le service militaire obligatoire.

La discussion qui a suivi le dépôt du projet de loi militaire, indique que la loi est bien accueillie par tous les unionistes, tandis qu'elle est reconnue comme inévitable par certains autres orateurs.

La seconde lecture du projet de loi aura lieu demain.

Le dernier raid des zeppelins

NOUVEAUX DETAILS

Londres, 3 mai.

A la Chambre des Communes, le sous-secrétaire d'Etat à la guerre déclare qu'un zeppelin a traversé la côte est, la nuit dernière, et a lancé 17 bombes dans les champs. Il n'y a eu aucune perte de vie humaine, ni dommages.

Le sous-secrétaire ajoute qu'il ne possède pas encore tous les détails en ce qui concerne le raid dans le comté d'York; mais il croit que la ville d'York a eu, malheureusement, à souffrir du fait de ce raid.

Un taube jette des bombes sur Deal

Londres, 3 mai (Officiel.)

Cette après-midi, à 15 heures 50, un aéroplane ennemi, venant de la direction de Ramsgate, a volé au-dessus de Deal et a jeté six bombes sur la gare des chemins de fer. Plusieurs maisons ont été gravement endommagées.

Un homme a été grièvement blessé. C'est le seul accident de personne signalé jusqu'à présent.

L'aéro a pris la fuite et a disparu au-dessus des nuages. Des aéros anglais sont partis à sa poursuite.

L'ENCOMBREMENT DES PORTS

Londres, 3 mai.

Pour remédier à la crise de la main-d'œuvre, l'Angleterre a formé un bataillon composé de débardeurs militarisés, toujours prêts à aller porter assistance aux ports, manquant de bras. Le but de cette création n'est pas de remplacer la main-d'œuvre existante, mais simplement de faire face aux difficultés créées par la congestion de certaines régions maritimes. Un Comité local, il en a été créé un, dans les dix-neuf principaux ports de commerce, composé d'un membre appartenant aux ouvriers et, si possible, d'un membre militaire et d'un membre de la marine de guerre, est chargé d'examiner les besoins qui peuvent se faire sentir et de demander l'envoi de tout ou partie du bataillon de débardeurs.

Les employeurs qui auront recours à cette main-d'œuvre spéciale supporteront les mêmes salaires que ceux en usage dans le port, et seront responsables des accidents de travail dans les limites prévues par la loi.

Alphonse XIII à Saint-Sébastien

Saint-Sébastien, 3 mai.

Dans l'après midi d'hier, le roi a visité le port, le Club nautique et le palais de Miramar, dont l'aménagement est à peu près terminé.

Le souverain a ensuite reçu les autorités de Saint-Sébastien. Le soir, il a dîné avec M. Quinones de Léon, les personnes de sa suite et le docteur Moure.

Le roi quittera Saint-Sébastien aujourd'hui, se rendant à Madrid, où il recevra très vraisemblablement la délégation de l'Institut de France.

Légion d'honneur

Sont inscrits au tableau spécial :

Pour le grade d'officier : le lieutenant-colonel Rey, du 144e; le chef de bataillon Gaillard, du 323e; le lieutenant-colonel Papillon-Bonnot, du 288e; le chef d'escadrons Darcizas, du 15e dragons; les lieutenants-colonels Guilbert de Latour, du 234e; Cambuzat, du 58e d'artillerie, les chef d'escadron Carrez, du 14e d'artillerie, Fillastre, du 57e d'artillerie; les chefs de bataillon Lefebure, du 33e colonial; Averlant, du 37e colonial; le lieutenant-colonel Beroud, du 1er d'artillerie lourde.

Pour chevalier : le capitaine Castaing, du 12e; le lieutenant Justafre, du 126e; le capitaine Charrière, du 144e; le sous-lieutenant Gonet, du 212e; le chef de bataillon Spiral, du 20e, le capitaine Deiss, du 26e, le sous-lieutenant Chelle, du 11e; le lieutenant Hinfray, du 58e d'artillerie; les capitaines Roux, du 14e d'artillerie; Jouanin, du 18e d'artillerie; Duhourcau, du 14e d'artillerie; le chef d'escadron Dulauroy, du 18e d'artillerie; le lieutenant Pierre, du 7e colonial; les capitaines Buffalan, du 7e colonial; Morange, du 3e colonial.

La Température

Paris, 3 mai.

Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe.

En France où elles ont été accompagnées d'orages, on a recueilli 8 millimètres d'eau, à Calais; 5 au Havre, 4 à Paris et Clermont-Ferrand; 2 à Cherbourg, 1 à Belfort, Limoges et Arcachon.

Ce matin, le temps est nuageux ou couvert. On signale du brouillard dans l'ouest, de la brume dans l'est et vers le littoral de la Méditerranée.

La température a peu varié sur nos régions.

Le thermomètre marquait ce matin 7 au Ballon de Servance; 8 au Havre; 9 à Nantes; 10 à Dunkerque; 11 à Brest; 13 à Paris; 14 à Belfort et Bordeaux; 15 à Biarritz, Marseille et Madrid; 18 à Malte; 25 à Alger.

En France un temps nuageux et assez chaud est probable, avec des pluies orageuses dans toutes les régions.

Il y a un An

5 Mai 1915

En Italie, grande manifestation interventionniste, au Quarto, où se fait la commémoration enthousiaste du mouvement qui aboutit à l'unité de l'Italie. Vibrant discours du poète d'Annunzio.

Succès anglais au nord d'Ypres, et entre Lizerne et Het-Sas.

Echec des attaques allemandes à l'ouest de Perthes, au Four-de-Paris, à la tranchée de Calonne.

Au bois d'Ailly, violent combat. Trois régiments ennemis sont chassés des tranchées françaises où ils avaient pris pied.

Au bois de Mortmare, nous enlevons deux lignes de tranchées.

En Alsace, nous nous emparons d'un mamelon et nous progressons vers Steinbruck.

En Allemagne

L'Activité de la Flotte allemande

Londres, 3 mai.

Le capitaine de la barque suédoise « Niola » donne les détails suivants sur la rencontre, le 25 avril au matin, dans la mer du Nord, d'une forte escadre allemande allant vers l'Est, suivie de plusieurs zeppelins.

Un torpilleur allemand aborda le navire suédois qui transportait une cargaison de bois pour Dundée et somma l'équipage de quitter le navire. Plusieurs bombes et 25 coups de canon ne suffirent pas à couler la barque. Le capitaine suédois, qui vient de rentrer à Malmoe, par Wilhelmshaffen, croit que cette escadre allemande est celle qui venait de tenter de bombarder la côte anglaise.

Les Pertes allemandes

La Haye, 3 mai.

Dans la première quinzaine de mars sont arrivés à Louvain 82 trains de cadavres allemands, à raison de 3,000 à 3,500 cadavres par train. Les cadavres, liés par trois, ont été incinérés au four crématoire de Louvain.

La Frontière danoise fermée

Copenhague, 3 mai.

Les sacs postaux revenant d'Allemagne sont depuis deux jours retenus à la frontière. On suppose que cette mesure a pour objet de garder secrets de nouveaux mouvements de troupes dans la direction de l'ouest.

Ce que dit la Presse

La Presse française

LE « JOURNAL DES DEBATS »

« La garnison de Kut, à bout de ressources, s'est enfin rendue le 29 avril. Elle était réduite à 10.000 hommes, soit à la moitié de sa force primitive. Ce malheureux événement donne naturellement une autre orientation aux opérations d'Asie. Le principal intérêt est maintenant de savoir ce que vont faire les deux corps turcs qui opèrent dans cette région. Vont-ils rester sur ce même théâtre en face des Anglais ? Vont-ils, au contraire, en se bornant sur le Tigre à une défensive désormais facile détacher des forces contre l'armée russe d'Arménie et coopérer à ces opérations d'Asie-Mineure où l'on dit que les Turcs viennent d'engager avec beaucoup d'énergie, des renforts considérables ? »

L' « ACTION FRANÇAISE »

De M. Léon Daudet :

« L'Allemagne est dans une passe très difficile. Son formidable échec devant Verdun a certainement été pour quelque chose dans la mise en demeure des Etats-Unis; et la ruine du complot irlandais met à nu, pour les Anglais les plus aveugles, le caractère sans merci de la lutte actuelle. Il en résulte l'acheminement du Royaume-Uni vers le service obligatoire. Cet ensemble de circonstances incline fortement, du côté des Alliés, le plateau de la balance. Enfin des renseignements très précis parviennent de tous les côtés sur la gêne, cette fois réelle, de la vie économique chez nos ennemis. Ils vont commencer à sentir à la fois leur perte de prestige et leur irrémédiable infériorité. Mais, à mon avis, le résultat de cette situation va être, de leur part, un énorme effort sur terre et sur mer, plus intense peut-être que tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. Car cette conviction est ancrée chez eux, comme chez nous, qu'au point où en sont les choses, il s'agit d'être ou de ne pas être.

» J'ai maintes fois exposé comment l'offensive de Verdun était, dans l'esprit des Allemands, la première phase d'une opération en deux temps, destinée — ils le croyaient du moins — à leur ouvrir à nouveau la route de Paris. Il s'agissait, pour eux, de revenir au point du 4 septembre 1914, de surmonter la défaite de la Marne. La présence du vieux von Haeseler n'avait pas d'autre signification. Cette tentative semblant, à l'heure actuelle, plus que compromise, il est bien vraisemblable que nos adversaires vont, faute de mieux, passer à cette seconde offensive, en un autre point du front, qui devait suivre la prise de Verdun. Cet autre point du front est, à l'heure actuelle, le secret de Polichinelle et il est impossible que les assaillants bénéficient, cette fois, de la surprise.

» Une autre considération va encore pousser les Allemands à agir vivement : leur crainte d'une offensive générale des Alliés, qui leur interdirait l'usage du va-et-vient du transport de troupes par chemin de fer, entre des points et des fronts différents. Cette dernière tactique a été en effet, jusqu'à ce jour, la partie la plus réussie de leur vaste programme de guerre et de conquête. Ils avaient remarquablement calculé l'importance de la voie ferrée dans les opérations de navette et ils s'en sont servis avec maîtrise. La chose avait été annoncée, dans plusieurs articles documentés, par le général Maitrot, et là encore une politique sage de préparation à l'inévitable nous eût permis de prendre nos précautions en temps voulu. »

L' « ECHO DE PARIS »

« Les clauses ouvrières de la paix ne sont pas la question du jour; seulement, c'est la manie des socialistes et syndicalistes : ils devancent les événements et ils lancent vers l'avenir des idées vagues, bulles de savon qui éclatent bientôt. Faiseurs de néant ! Le problème urgent, ce n'est pas les clauses ouvrières de la paix, telle que la souhaitent syndicalistes révolutionnaires et autres théoriciens, éperdus de chimères et de paroles : c'est tout uniment, selon le titre qu'a donné Charles Maurras au recueil de ses études, si justes, si réalistes, « les conditions de la victoire ». Vaincre d'abord; et, à cette fin, se placer dans la réalité, garder sans cesse le contact avec la réalité, la bien voir et la manier avec intelligence : l'intelligence, n'est-ce pas le sentiment précis de la réalité ? Les conditions de la victoire, que Maurras examine et qu'il dégage de l'erreur avec une admirable netteté, ce ne sont pas des rêveries : ce sont des faits. Et l'une des conditions de la victoire c'est la prompte élimination de toutes rêveries, niaiseries et folies que répandent et produisent les faiseurs de néant, faiseurs d'amphigouri premièrement. »

L' « HUMANITE »

De M. Compère-Morel :

« Le service obligatoire en Angleterre, c'est déjà, chez les Alliés, la manifestation réelle, tangible d'une volonté de participation égale à l'action commune. On ne pourra désormais contester que chacun de ceux-ci donne sa part de sang, comme il donnait sa part d'or, pour mener la lutte contre les puissances les plus brutales, les plus cyniques et les plus malfaisantes dont le monde ait eu à souffrir. Nous sommes d'autant plus heureux d'enregistrer les paroles prononcées à la Chambre des communes, que, si nos ennemis ont toujours le plus formidable outillage de mort militaire et naval à leur disposition, ils ont aussi des millions d'hommes à dresser encore contre nous. »

LE « TEMPS »

Du général Malleterre, sur la bataille autour de Verdun :

« Aucun Français, et personne dans le monde, n'ignore aujourd'hui que le troisième plan d'attaque allemand contre la France a subi à Verdun le même sort que sur la Marne et dans les Flandres.

» A ne considérer que les modifications du front sur le terrain les Allemands peuvent estimer comme un succès d'avoir acquis et conservé les positions avancées qu'ils ont broyées sous des averses de projectiles énormes, du 21 au 25 février. Mais ils se sont brisés depuis contre les lignes principales de la côte du Poivre et de Douaumont-Vaux, contre les côtes lorraines, d'Eix, aux Eparges, par Moulainville, contre ces hauteurs à jamais fameuses du Mort-Homme et de la cote 304, sur la rive gauche.

» Nous n'aurons jamais assez de fière gratitude pour les soldats qui ont tenu bon dans cet enfer comme tous ceux qui en reviennent le qualifient et pour les chefs qui, après la première surprise, ont redressé la ligne ébranlée, et depuis soixante-dix jours, usent par leur ténacité indomptable la force offensive restante de l'adversaire. Nous attendrons encore pour faire, dans ces chroniques, la part qui revient à chacune des phases de cette immortelle défense de Verdun, car nous espérons que le mot « défense » n'est pas le dernier mot du général Pétain et de notre haut commandement. »

Dépêches de la veille

Le Mouvement révolutionnaire en Irlande

LES CONSEQUENCES POLITIQUES

Londres, 3 mai.

Du « Daily Telegraph » :

Il est certain que la crise irlandaise provoquera la démission de M. Birell et d'autres membres du gouvernement irlandais. Dans les cercles libéraux on pense que M. Mac Kinnon Wood, ministre pour l'Ecosse, remplacera M. Birrell. Sir Ed. Carson et sir John Redmond ont eu une brève conférence, mardi soir dans les couloirs du Parlement. Le gouvernement a accepté les services des volontaires de l'Ulster qui avaient été offerts récemment par sir Ed. Carson. On ignore encore à quoi on les emploiera.

LA REDDITION DES REBELLES DE CORK

Cork, mardi.

Dans la journée de samedi le commandant Curtin, chef des rebelles de Cork, reçut un ultimatum d'avoir à se rendre et en même temps des dispositions étaient prises par les troupes pour détruire le quartier général des révoltés situé dans Nilestreet. L'archevêque catholique et le lord-maire résolurent alors de faire une démarche auprès des Sinn Feiners pour les engager à capituler. Ils se rendirent auprès de ceux-ci et, après une entrevue qui dura plusieurs heures, les décidèrent à signer leur reddition. Le texte de celle-ci contenait, entre autre choses, cette phrase :

« Membres de l'Association, nous Sinn Feiners de la ville de Cork, nous nous engageons à ne pas user de la force au cours des troubles actuels de l'Irlande. »

On accorda aux rebelles un délai qui expirait dans la matinée de lundi. A l'heure fixée les automobiles vinrent chercher les révolutionnaires qui se rendirent comme ils l'avaient promis.

Les Zeppelins sur l'Angleterre

LE TRENTIEME RAID

Londres, 3 mai.

Le raid des zeppelins de cette nuit est le trentième qui ait eu lieu au dessus de l'Angleterre et de l'Ecosse. On se rappelle que le premier fut effectué au dessus de Norfolk, le 19 janvier 1915. Les districts de Yarmouth et de Kingslynn furent bombardés. Quatre personnes furent tuées et neuf blessées. Les raids ont continué depuis à des intervalles réguliers, mais parfois plusieurs se produisirent dans le même mois. Le mois dernier la fréquence des visites des zeppelins s'accrut, quatre d'entre elles, ayant été entreprises dans les cinq premiers jours d'avril et trois successivement du 24 au 26 avril. Les pertes totales, avant celui de cette nuit, s'élevaient à 326 tués et 719 blessés. En outre 17 personnes ont été tuées et 43 blessées dans sept raids d'hydroplanes ou d'aéroplanes sur l'Angleterre.

Dans les Balkans

SOUS-MARIN ALLEMAND PRES DE CAVALLA

Athènes, 3 mai.

On télégraphie de Cavalla que le capitaine du vapeur grec « Elpis », arrivé avant-hier soir dans ce port, a déclaré avoir rencontré, à neuf de distance de la côte, grecque, un sous-marin allemand, naviguant en surface. Le sous-marin plongea dès qu'il aperçut le vapeur grec.

LA MISE EN ACTION D'UNE CELEBRE FABLE

Pétrograd, 3 mai.

On apprend que la Bulgarie et l'Autriche ont partagé le territoire serbe. La première s'attribue 40.000 kilomètres carrés, et la seconde. 51.000. La frontière entre les deux co-partageants suivrait le cours de la Morava.

L'Effort militaire anglais

Londres, 3 mai.

Du texte du discours de M. Asquith, hier soir à la Chambre des communes, nous détachons ce passage :

« En août 1914 l'armée, à l'intérieur, se composait de six divisions régulières et de quatorze divisions territoriales. Tandis que les garnisons, au loin, pouvaient être estimées à six divisions, s'élevant en tout à vingt six divisions, nous avons aujourd'hui quarante-deux divisions régulières, vingt-huit divisions territoriales, et je pense que nous devrions y ajouter une division de marine ce qui fait soixante-onze divisions en tout. Si vous désirez estimer la contribution de l'Empire dans son ensemble, il vous faut ajouter les douze divisions des dominions, ce qui fait quatre-vingt-trois divisions en tout, de la sorte vous êtes en présence d'une force militaire totale navale et de terre de cinq millions d'hommes. Obtenir un tel accroissement de nos forces a demandé un effort prodigieux, et de la part de la métropole et de la part de tout l'Empire. »

Les Soldats russes en France

AU CAMP MIRABEAU

Marseille, 3 mai.

Ce matin, à onze heures, a eu lieu dans un pavillon du camp Mirabeau, une réception officielle en l'honneur des officiers du contingent russe arrivé hier matin à Marseille. De nombreux officiers supérieurs anglais, serbes y assistaient. Pendant toute cette cérémonie la musique des équipages de la flotte a exécuté les hymnes des nations alliées.

La Piraterie allemande

LE VOILIER « OISCAR »

Madrid, 2 mai.

On annonce de Muros, petit port de Galice, au nord de Vigo, le retour d'un voilier espagnol, « Oiscar », parti depuis plus de deux semaines avec un chargement de bois de pin à destination de Cardiff. Le 23 avril, vers six heures du matin, il fut arrêté par un sous-marin allemand qui lui tira un obus. Le capitaine du voilier, stoppant aussitôt, se rendit à bord du sous-marin avec tous ses papiers. Le commandant du sous-marin lui donna l'ordre de jeter immédiatement sa cargaison à la mer et de retourner en Espagne.

Le capitaine espagnol exécuta ponctuellement cet ordre et, s'apercevant que le sous-marin avait disparu, il rebroussa chemin et revint à son point de départ.

Incendie de l'Hôtel de Ville de Lille

Copenhague, 3 mai.

On mande de Berlin au « Berlingske Tidende » qu'au cours de l'incendie qui a détruit l'hôtel de ville de Lille, les meubles antiques, les tableaux et autres objets d'art de grande valeur historique ont disparu. On réussit, au dernier moment, à sauver les maisons voisines et, grâce à la bibliothécaire, qui indiqua les volumes les plus précieux, on put sauver le tiers de la bibliothèque.

Le Conflit germano-américain

CE QUE SERAIT LA REPONSE ALLEMANDE

Londres, 3 mai.

Le « Daily Telegraph » apprend de Rotterdam de source sûre que la réponse allemande à la note américaine, dont on a commencé à préparer le texte, hier, prendra bientôt une forme définitive. Elle tendra à esquiver la solution immédiate du différend en affectant un caractère de discussion susceptible de retarder la conclusion. Elle ne contiendra aucune réponse directe à la demande de Washington, mais elle offrira certaines prétendues concessions.

La réponse mettra en avant de nouvelles propositions de caractère supérieur, soigneusement rédigées de manière à les faire paraître raisonnables et nécessitant de nouvelles négociations.

Amsterdam, 3 mai.

On dit ici que la réponse allemande, qui serait remise à Washington ne serait pas une réponse définitive, mais une simple contre proposition, pour établir un règlement pour la guerre sous-marine. Il n'est guère probable que les Etats-Unis soient disposés à prendre en considération la contre proposition, sans que l'Allemagne donne en même temps la satisfaction exigée, à savoir la cessation immédiate de son activité de guerre sous-marine. A cette condition seulement, le président Wilson peut engager une discussion, après la sommation péremptoire de sa note du 30 mars. Le gouvernement impérial dissimulerait alors sa capitulation en la présentant comme une concession temporaire, en attendant que le règlement qu'il propose de discuter ait été arrêté. La lutte continuerait très vive entre le chancelier, qui représente le point de vue modéré, et les amiraux von Capelle et von Koltzendorf, qui veulent la guerre sous-marine à outrance.

Mgr Baudrillart en Espagne

Barcelone, 3 mai.

Mgr Baudrillart a fait hier, au Colisée, une conférence sur la jeunesse française, qui a obtenu un très grand succès. L'assistance, très nombreuse, dans laquelle on remarquait toutes les principales personnalités de Barcelone et tous les consuls des nations alliées, a vivement applaudi le conférencier.

Le Délégué pontifical en Suisse

Berne, 3 mai.

Le délégué pontifical au gouvernement suisse vient de quitter Berne, se rendant à Cologne, où il aurait été convoqué par le cardinal Hartmann.

Pour les Réfugiés

UN DON DE LA NOUVELLE-GALLES DU SUD

Londres, 3 mai.

L'ambassade de France a reçu, de la Nouvelle-Galles du Sud, une nouvelle somme de 11.000 livres sterling en faveur des réfugiés des départements envahis du Nord de la France.

Le VIN est CHER [illegible]

Chronique locale et Régionale

Basses-Pyrénées

CONSEIL GENERAL

Séance du mardi 2 mai

Présidence de M. Louis Barthou.

M. le préfet assiste à la séance.

M. Lahitte prend place au bureau comme secrétaire.

Après lecture du procès-verbal, M. Légasse dit qu'il a déclaré hier qu'il votait les conclusions du rapport relatif aux modifications provisoires des conditions financières de l'exploitation des tramways P.-O.-M. à l'exception du mot scandaleux attribué aux armateurs français. Il demande que les mots : « dans certains cas » soient ajoutés au procès-verbal.

M. Faisans répond qu'il n'a nullement visé les armateurs français puisque ce sont les neutres qui assurent le service de l'exportation.

M. de Saint-Jayme dit que cette question ne visant pas M. Légasse il n'y avait pas de raison pour insister.

Les modifications sont adoptées après quelques explications de MM. Faisans, de Saint-Jayme et d'Iriart d'Etchepare.

M. le président tient toutefois à préciser que M. Faisans a bien exprimé le sentiment du Conseil général en disant que si les armateurs ont réalisé des bénéfices exagérés, ces bénéfices sont vraiment scandaleux. Le seul reproche qui puisse être adressé au procès-verbal c'est d'avoir plutôt atténué l'incident soulevé par M. Légasse dans la séance d'hier.

M. d'Arcangues lit un rapport sur le renouvellement du bail de la caserne de gendarmerie de Nay.

Sur le logement de deux gendarmes à pied attachés à la brigade de gendarmerie de Mauléon — Les conclusions sont adoptées.

En ce qui concerne le bail de la caserne de gendarmerie de Saint-Pée-sur-Nivelle, M. d'Arcangues propose de déléguer la commission départementale pour statuer définitivement d'accord avec M. le préfet après enquête. — Adopté.

Caserne de gendarmerie d'Hendaye
Transformation du poste en brigade.

M. Juanchuto désigné dans la dernière session de septembre pour procéder à une enquête lit un rapport sur cette question.

Après intervention de MM. le préfet, Légasse, Faisans et Boué, le rapport est adopté.

M. Juanchuto lit un rapport sur le renouvellement du bail de la caserne de gendarmerie de Saint-Jean-de-Luz. — Les conclusions sont adoptées.

M. Guéraçague remplace M. Lahitte comme secrétaire.

M. Faisans lit un rapport sur les frais de contrôle des tramways et des chemins de fer d'intérêt local. — Conclusions adoptées.

M. Doleris lit un rapport sur :

1° Le déplacement de la gare des tramways départementaux de Pau-Centre. — Adopté.

2° Sur la non-incorporation de l'Asile des aliénés dans le nouveau périmètre de l'octroi.

Cette affaire est renvoyée à la session d'août.

3° Sur le vœu relatif à la déréquisition du lycée de Pau, après explications de M. Faisans et de M. d'Etcheparre au sujet de la déréquisition de l'Immaculée-Conception, acte est donné à M. le préfet au résultat de ses démarches qui ont amené la désaffectation.

M. Boué lit un rapport 1° sur la liquidation de la pension de retraite de Mme Catherine Monnaix, veuve de M. Pierre Puts, ancien surveillant-chef à l'asile Saint-Luc.

Le Conseil fixe à 374 francs, à partir du 1er octobre 1915, le montant de cette pension.

2° Sur les tramways de la Chalosse et du Béarn relatif au modifications :

1° De l'article 15 (tarif des frais accessoires).

2° Du paragraphe 2 de l'article 14 des tarifs généraux (petite vitesse). — Avis favorable est donné.

3° Sur la mise à la disposition des carrières d'Arudy du matériel roulant nécessaire au transport des commandes de pierres. — Acte est donné.

M. Guéraçague présente un vœu relatif au rétablissement immédiat des trains partant d'Autevielle vers Saint-Palais à 8 h. 10 et de Saint-Palais vers Autevielle à 9 h. 25. — Adopté.

M. Bonnasse-Blanchou, en son nom et au nom de M. Rey, présente un vœu tendant à la désignation de la ville de Nay comme centre de distribution de primes aux pouliches et poulinières. — Adopté.

(*A suivre.*)

Conférence de M. l'abbé Wetterlé. — Rappelons que c'est ce soir vendredi qu'aura lieu, au Grand-Théâtre, cette conférence.

La location restera ouverte jusqu'à vendredi de dix heures à midi et de deux heures à cinq heures, sous le péristyle du Grand-Théâtre.

Etat civil. — Naissances. — René-Jean-Marie Courtignon, fils de Pierre-Gabriel Courtignon, peintre et de Thérèse-Augusta Cambot, repasseuse.

Mariages : Raoul Tastet, employé de commerce, et Juliette-Marie-Antoinette Gahou, modiste.

Martin-Edouard Sorbets, garçon de magasin, et Jeanne-Marie Dupleix, ménagère.

Décès : Henri-Jules-Fernand Pointier, avoué, né à Bonemain (Somme), 52 ans.

Marie Lamothe, ménagère, née à Bayonne, 66 ans.

BIARRITZ

Avis. — Le maire de la ville de Biarritz a l'honneur d'informer ses administrés que le lundi 8 mai courant à cinq heures du soir il procédera à la location par voie d'adjudication, d'une parcelle de terrain attenante au domaine du chemin des classes au renard.

L'adjudication aura lieu aux enchères et à l'extinction des feux sur la mise à prix de 60 fr par an.

Tous renseignements complémentaires seront donnés au secrétariat de la mairie.

BORDEAUX

LA TEMPERATURE

du 3 mai

Observations faites par M. Chavannaz, ingénieur-opticien.

Thermomètre : Minima de nuit, +8, huit heures du matin, 14; dix heures, 18, midi, 24; cinq heures du soir, 21.

Baromètre : Huit heures matin, 758, midi, 757; cinq heures du soir, 756.

Ciel couvert; vents sud ouest.

Le Sulfate de cuivre

AVIS A MM. LES MAIRES ET AUX VITICULTEURS DE LA GIRONDE

Le préfet de la Gironde et la commission départementale ont été chargés par le Conseil général, à la séance du 2 mai, de procéder à la répartition des 166 tonnes de sulfate de cuivre actuellement disponibles et des quantités qui pourraient le devenir ultérieurement. Dans ce but, et pour assurer une répartition rapide et équitable, les viticulteurs qui n'ont pas encore adressé leurs demandes pour les quantités qui leur sont nécessaires au premier sulfatage sont priés de vouloir bien adresser d'urgence ces demandes aux maires de leurs communes qui devront les totaliser et les faire parvenir immédiatement à la préfecture de la Gironde (direction des services agricoles).

MM. les maires sont informés que, pour éviter tout retard dans la répartition, les demandes ne pourront être reçues que jusqu'au 10 courant inclus, et qu'il ne leur sera pas adressé d'autre avis.

Etant donné la situation exceptionnelle créée par la rareté du sulfate de cuivre, MM. les maires veilleront, sous leur responsabilité personnelle, à la sincérité de ces demandes, qui ne devront pas excéder les besoins du premier sulfatage.

Les expéditions, groupées par commune, seront adressées contre remboursement aux maires, qui auront mission d'en faire la distribution.

Il demeure entendu que les maires auront à tenir compte des achats faits antérieurement par leurs administrés et devront les exclure des nouvelles demandes.

CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE

Séance du mercredi 3 mai

Président, M. le sénateur Monis; secrétaire, M. Barraud.

La séance est ouverte à trois heures.

M. le préfet y assiste.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Les vœux sont, après lecture, renvoyés aux commissions.

M. le préfet dépose sur le bureau un bordereau supplémentaire d'affaires soumises au Conseil général.

Il est procédé à diverses élections :

Commission départementale — Remplacement de M. Louis Petit, démissionnaire, M. Constou est nommé.

Commission départementale des bureaux de tabacs. — M. Chasseloup est désigné.

Chemins de fer d'intérêt local de Castelnau à Sainte-Hélène, Tramway de Saint-André-de-Cubzac à Libourne et Puisseguin; Commission de vérification des comptes de garantie. — Nomination d'un délégué du Conseil général à chacune de ces commissions : MM. de la Trémoille et Quancard sont désignés.

Comité départemental de l'enseignement technique. — Délégué du Conseil général : M. Mathellot est désigné.

Comité de surveillance et de perfectionnement de l'Ecole pratique d'agriculture de La Réole. — Election de trois membres : Les pouvoirs de MM. Jullidière, Ferrand et Mathellot sont renouvelés.

Industrie hôtelière — Commission d'études : M. Compans est désigné.

Comité de taxation des denrées et subsistances. — Délégation du Conseil général : MM. Périé, Mathellot, Quancard et Fabre sont désignés.

Mutilés et réformés de la guerre. — Constitution d'un Comité pour l'étude des questions les intéressant : Renvoi à août.

Rapporteur, M. Courrégelongue. — Le Conseil accepte en principe le projet d'établissement d'une ligne de chemin de fer entre Bazas et Casteljaloux par Grignols et Lerm et Russet, et renvoie l'étude à un moment plus favorable.

Rapporteur, M. Gueydon. — Le Conseil : Vote le budget supplémentaire de 1916 des chemins vicinaux; approuve la répartition du crédit de 4,000 francs pour grosses réparations aux ouvrages d'art des chemins de grande communication et d'intérêt commun; arrête le programme préparatoire des travaux de la voirie vicinale à subventionner en 1917.

Rapporteur, M. Dupeux. — Subvention de 100 francs aux garderies scolaires laïques des écoles d'Arlac, Solferino, sous réserve de ratification par la commission des finances.

La demande des « Amis des soldats aveugles » ne peut être accueillie.

Le Conseil donne un avis favorable à la fixation à 1 fr. 50, pendant la durée des hostilités, du prix de journée des malades de l'Assistance aux vieillards, aux Asiles du Bon Pasteur.

Rapporteur, M. Chasseloup. — Rejet des demandes de subvention du Touring-Club de France et de la Ligue anti-allemande.

Le Conseil autorise M. le préfet à maintenir au projet de budget de 1917 les subventions dont bénéficient des Sociétés diverses, et décide la suppression d'un certain nombre de ces subventions.

Rapporteur, M. David. — Une subvention de 1,000 francs est accordée à l'Œuvre « le Bon Gîte », et une subvention de 500 francs pour le personnel du service des retraites ouvrières.

Rejet des demandes formées par l' « Armoire Lorraine » l'ouvrage sur l'impôt général sur le revenu, et par la Fédération des Associations départementales de sinistrés.

Rapporteur, M. Lenourichel. — Le Conseil donne délégation à la Commission départementale pour l'attribution de bourses à l'Ecole d'accouchement, et renvoie après les hostilités une délibération de la commission administrative des Hospices civils, réclamant l'élévation à 2 fr. 50 du prix de journée des élèves du même établissement.

SULFATE DE CUIVRE

M. le préfet donne connaissance au Conseil d'un télégramme de Londres, donnant l'espoir que le permis d'exportation pour 3.000 tonnes de sulfate de cuivre, destinées à toute la France, sera prochainement obtenu. Cette indication a été confirmée de Paris.

Après intervention de MM. le président, Chasseloup, Courrégelongue, Vayssière le préfet, de la Trémoille, Compans, M. Bourbouley, président de la Commission départementale, donne lecture d'une circulaire adressée à MM. les maires au sujet de la répartition des sulfates de cuivre. Le texte de cette circulaire, qui figure au bas du procès-verbal de la présente séance, est approuvé.

M. Camelle dépose sur le bureau une demande de subvention de 2.000 francs, de l'Union des Syndicats ouvriers, pour son œuvre des mobilisés. Cette demande est prise en considération et renvoyée à la commission d'administration.

MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE

M. le préfet fait connaître au Conseil que M. le ministre de la guerre admet l'utilisation des prisonniers de guerre pour les sulfatages dans la Gironde deux fois pendant huit jours. Il signale le dévouement, en la circonstance, de M. le général commandant la 18e région.

M. le président prie M. le préfet de remercier au nom du Conseil général, M. le général commandant la 18e région.

M. Eymond dépose la motion suivante :

« Le Conseil général désigne parmi ses membres une commission chargée d'étudier la question de la fabrication industrielle du sulfate de cuivre, et décide de provoquer, par application de l'article 89 de la loi du 10 août 1871, une entente entre les Conseils généraux des départements viticoles, en vue de favoriser la fabrication du sulfate de cuivre en France. »

La motion est adoptée. La nomination de la commission aura lieu au début de la séance de demain.

Rapporteur, M. Beatéjac. — Le Conseil décide la réforme d'objets mobiliers de l'Ecole normale d'institutrices.

Rapporteur, M. Jullidière. — Est acceptée la révision du prix de journée de certains produits pharmaceutiques de l'Assistance médicale gratuite.

Est élevé de 1,000 francs le crédit affecté à secourir d'anciens pupilles du service des Enfants assistés.

Est renvoyé à la commission d'administration, après intervention de MM. Périé, Jullidière (rapporteur), Camelle, David, le dossier du prix de journée des pupilles de l'Assistance publique à l'Hôpital dépositaire.

Rapporteur, M. Mathellot. — Le Conseil donne à la Commission départementale les pouvoirs nécessaires pour statuer sur diverses matières.

Le Conseil :

1° Elève à 12 francs, pendant la durée de la guerre, les frais de déplacement de l'agent départemental des fraudes;

2° Approuve les dispositions de l'avant-projet du prolongement jusqu'au pont de Gaîac du tramway de Gradignan, et autorise l'administration à préparer les conventions et cahiers des charges;

3° Donne les mêmes approbations et autorisations en ce qui concerne le prolongement jusqu'au Taillan du tramway du Bouscat;

4° Approuve la convention préparée en vue du service public de transports automobiles entre Lesparre et Saint-Christoly, et accepte le surplus des propositions du service.

Rapporteur, M. Courrégelongue. — Renvoi à l'administration, avec avis favorable, des vœux ci-après :

A) — Qu'une modification soit apportée à l'horaire des trains circulant entre Bordeaux et Bergerac, de façon à augmenter les facilités de voyage à Bordeaux, rendues particulièrement difficiles en ce moment, tant par le nombre trop réduit des trains que par l'incommodité des heures de départ et de retour.

B) — Que le gouvernement s'efforce d'obtenir des puissances de l'Entente que les dérogations aux prohibitions de sortie soient accordées de préférence aux Alliés et que les demandes des neutres ne reçoivent satisfaction que lorsqu'il aura été fait face à celles des nations dont les armées unies luttent pour la même cause.

Reconnaissant les services que rend le directeur des services agricoles, et le dévouement qu'il apporte dans l'accomplissement de ses fonctions et des nombreuses missions qui lui sont confiées, le Conseil porte à 3.000 francs la dotation que reçoit ce fonctionnaire du Département.

Est accueillie la demande de la commune de Bayon, en vue de l'enlèvement du paragrêle électrique installé dans cette commune.

Rapporteur, M. Quancard. — Acte est donné à M. le préfet de la communication des résultats définitifs du dépouillement des déclarations de culture de la vigne.

Délégation est donnée à la Commission départementale pour fixer la période de déclaration de récolte du vin en 1916.

Autorisation est donnée à M. Dubos de reprendre pour son compte l'exploitation du service public de transport automobile de Lormont à Ambarès.

La question de la mise en régie de l'exploitation des tramways d'Arcachon est renvoyée à la séance de demain.

Rapporteur, M. Veyrier-Montagnères. — Le Conseil adopte le projet dressé par le service en vue de travaux de transformation à exécuter au bureau du service vicinal de La Réole.

Séance publique demain, à deux heures et demie. — Budget supplémentaire de 1916.

Séance levée à six heures trente.

CITATION

Le général commandant la ...e armée, cite à l'ordre de l'armée le sous-lieutenant Lafon Robert, du 209e régiment d'infanterie :

« Très brillant officier. Au cours de l'assaut allemand du 28 janvier 1916 sur le poste vert, les officiers de la compagnie attaquée étant hors de combat, a pris le commandement des 3 compagnies de défense, organisé la résistance d'une façon parfaite et par sa belle attitude a su maintenir intact le moral de ses hommes malgré la violence du bombardement et a ainsi puissamment contribué à briser l'assaut ennemi. »

A Propos d'un accident

On nous demande des nouvelles de M. Raoul Saint-Marc, à la suite de son récent accident d'automobile. Nous sommes heureux de dire que cet accident n'aura aucune suite ni pour notre ami, ni pour Mme et Mlle Saint-Marc, dont les contusions furent d'ailleurs légères. Notre ami remercie, du reste tous ceux qui, en cette circonstance, lui adressèrent des témoignages de sympathie.

Loterie pour les Orphelins

Voici la liste des numéros gagnants de la loterie en faveur des orphelins de Saint-Michel et de Saint-Eloi, tirée le 30 avril 1916.

54 817 3002 1403 2252 3237 539 4808 4940 3841
2041 130 1816 3118 4359 4405 1274 3325 4758 2670
1302 403 3741 1078 3515 2327 2777 3413 2976 2130
1905 4461 3992 4644 4129 4293 2588 1768 1170 1042
2472 4059 639 713 357 2354 236 1570 4527 903

EXAMENS DE CAPACITE STENOGRAPHIQUE

Les examens spéciaux pour l'obtention du certificat de capacité sténographique organisés annuellement par la Société de sténographie du Sud-Ouest, auront lieu le dimanche 7 mai, à neuf heures du matin, dans une des salles de l'école communale des filles, 14, rue Gouvion.

Ces examens sont interméthodiques et le certificat sera remis à toute personne justifiant d'une vitesse de cinquante mots par minute.

Un droit d'inscription, remboursable en cas d'insuccès de un franc pour les élèves de la Société et de deux francs pour les candidats n'appartenant pas à la Société est demandé.

Les inscriptions seront prises au moment des examens.

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVE ET DE L'ARMEE TERRITORIALE

Comité de mobilisation

EMPLOIS CIVILS

Le Comité de l'Association des officiers de réserve et de l'armée territoriale a pensé qu'il pourrait rendre de réels services en servant d'intermédiaire entre les membres de cette Association qui sollicitent des situations civiles et les personnes qui auraient des emplois à leur offrir.

En conséquence, MM. les commerçants, industriels ou toutes autres personnes, ayant des emplois pouvant convenir à d'anciens officiers, sont priés de vouloir bien en aviser M. Mestrezat, président du Comité, 2, rue Guillaume-Brochon.

D'un autre côté, MM. les membres de l'Association, à la recherche d'une situation civile, pourront s'adresser à ce même président, qui prendra note tant de leurs aptitudes que de leurs desiderata.

BESTE VLAMINGEN !

Laat mij u verzoeken niet Passchen niet te vergeten. Komt zaterdag nive biecht spreken, in het kathedraal (S. Andreas) van 3 tot 6, of in de kerk van S. Louis (Place Fégère), van 7 tot 8. — Zoo zult gij u met geheel ons dierbaar Vaderland op den eersten zondag van Mei eenigen, en voor den Paus en Belgie ter heilige Tafel naderen.

Volgens de toelating van Z. E. den kardinaal, de Passchen-tij, voor u, zal alleen op den zondag der h. Drijvuldigheid (18 juni), gesloten worden.

J. HOYOIS, Aalmoezenier.

ADJUDICATION

Travaux de curage des ruisseaux le Peugue et la Devèze

Le jeudi 25 mai 1916 à quatre heures de l'après-midi adjudication, en un seul lot, des travaux de curage des ruisseaux le Peugue et la Devèze.

Montant des travaux (somme à valoir comprise), 9,300 francs.

Cautionnement, 450 francs.

Remise des pièces le 16 mai au plus tard.

Pour renseignements, s'adresser à la mairie de Bordeaux (division des travaux publics 1re section).

PERSONNEL DES ATELIERS DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU MIDI

Le Comité du personnel des ateliers de la Compagnie des chemins de fer du Midi à Bordeaux a recueilli, sur ses salaires et appointements, une trente-neuvième somme de 881 fr. 95, qui a été répartie comme suit :

Secours aux blessés : 356 fr. 50.
Secours aux réfugiés : 100 fr. 45.
Secours aux familles nécessiteuses : 423 fr.
Total de la trente-neuvième liste, 881 fr. 95.
Total général à ce jour : 60, 927 fr. 75.

On a volé...

Une bicyclette valeur 160 fr., à Mlle Dimialde, domestique, qui l'avait déposée un moment dans le corridor du « Confortable Hôtel » où elle était allée faire une course pour sa patronne à qui appartient la machine.

— Une somme de 3.000 fr. environ dans les bureaux de M. Couesé-Taille, négociant, rue Lafarie. Le vol a été commis avec effraction, dans la nuit du 1er au 2 courant.

PETITS FAITS DIVERS

Enquête est ouverte contre le sieur L... à Bassens, pour avoir traité d'embusqué, le sieur Choy, réformé numéro 1, pour blessure de guerre. Choy est wattmann à la compagnie des tramways.

— Une jeune domestique, âgée de 15 ans, Léonie D..., volait ces jours derniers, sa patronne M. X..., habitant Saint-Médard-en-Jalles un billet de banque de 50 francs. Elle s'empressa d'acheter des effets d'habillements. Mais Mme X... eût des soupçons, et ayant visité la chambre de la bonne, trouva une somme de 12 francs, tout ce qui restait du billet volé et déposa une plainte.

La gendarmerie a conduit à Bordeaux la petite bonne qui fut mise à la disposition d'un juge d'instruction.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans une remise, cours Saint-Louis, 79 appartenant à M. Bernard, domicilié rue du Réservoir. On ne sait comment le feu a pris dans un tas de foin. Il a été rapidement éteint par les pompiers.

Dégâts insignifiants. Pas d'accidents. Il y a assurance.

Accident. — Mme Bruhault, marchande ambulante a été heurtée mardi soir, vers 15 h. 30, par un camion conduit par un charretier. Renversée et blessée au ventre, elle a pu néanmoins se rendre en tramway à son domicile, cours Balguerie-Stuttenberg.

Objet trouvé. — M. Poirier, 16, rue Minvielle ayant trouvé place des Quinconces, une montre de dame en argent, tient l'objet à la disposition du perdant.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal correctionnel

Présidence de M. Eyquem.
Audience du 3 mai 1916

Le tribunal condamne :

Marthe Neveu, 25 ans, sans domicile fixe, à un mois d'emprisonnement pour vol d'effets d'habillement au préjudice de sa logeuse.

— Marie P..., à deux mois de prison avec sursis, pour vol d'une somme de 100 francs aux dépens de sa patronne.

— Ben Azoumi Agh, 33 ans, Algérien, à 16 francs d'amende pour port illégal de la Légion d'honneur.

L'AFFAIRE DE CAMBLANES

M. Laussucq, juge d'instruction, a interrogé mercredi les inculpés. La femme se défend d'avoir donné volontairement la mort au nouveau-né. Elle a pu peut être, dit-elle, au cours d'une syncope, l'étouffer inconsciemment. Malheureusement pour elle, les conclusions du docteur Salesses sont accablantes. Le petit être porte des traces très nettes de strangulation et présente une déformation du cou caractéristique. Le petit être a bien été sciemment étranglé.

Quant à l'homme, il ne sait rien, dit-il, de l'infanticide lui même. A son arrivée, l'enfant était mort, et, pour éviter le scandale, il l'enterra dans les vignes.

L'instruction se poursuit.

SPORTS

ATHLETISME

La saison d'athlétisme du S. B. U. C. ouvrira dimanche prochain 7 courant à 14 heures.

Les membres du club désirant s'entraîner, sont priés de se faire inscrire à leur arrivée sur le terrain.

Les Théâtres

Théâtre-Français

« LE BARBIER DE SEVILLE »

Malgré soi, on est toujours séduit par la richesse, l'étincellement, la chaude couleur, la vie de la partition du « Barbier ». Quelle éternelle jeunesse pour une œuvre centenaire ! Quel contraste avec la dolente et morbide « Traviata » ! Rossini ne pouvait trouver un livret plus spirituel, plus observé, plus humain; de tous les temps : Beaumarchais n'aurait pu rêver une musique plus imagée, alerte; à la fois légère, appuyée, enveloppante.

« Le Barbier » a aussi l'avantage de bien mettre en valeur les artistes, mais en retour, demande à être mené, nuancé, fouillé, avec une souplesse toute italienne, et une grâce bien française. Ce ne fut pas tout à fait le cas, mercredi soir; on attendait mieux.

Je n'irai pas reprocher à M. Lapelletrie de n'avoir pas, ou tout au moins de ne pas donner l'impression physique du comte Almaviva. Il n'y pourrait rien, n'est pas mince qui veut. Peut-être des costumes plus sombres, moins « mousquetaire » au 2e acte, pourraient-ils atténuer cet aspect. Ceci n'est qu'un détail scénique. Ce qui est l'essentiel et lui assurera toujours le succès; c'est la caresse de sa voix si finement nuancée, ses délicieuses et claires demi-teintes; son frais sentiment.

Mme Victoria Fer est surtout douée pour le drame lyrique. J'ai trop souvent loué sa vive intelligence, sa voix, son rare talent de comédienne et de grande cantatrice, pour être nettement à l'aise pour dire que sa Rosine à peine esquissée de toutes façons, trop petite fille à certains moments, causa une déception. Bah ! ce n'est qu'un nuage.

Je ne redirai pas les bravos recueillis par M. Frantz Caruso dans Figaro; ni le charme de sa voix bien timbrée, à l'expression si richement variée; ni sa désinvolture. Pourtant ce soir un peu plus d'ampleur eût été désirable.

M. Lanevre, dont la voix a bien gagné, composa un Basile très réussi; rendu avec un naturel très rare. L'air de « la calomnie », vigoureusement et finement déclamé, fut bissé.

M. Bédué Mme Lejeune sont les excellents et parfaits artistes que l'on sait.

L'intermède de la leçon de chant fit de nouveau applaudir M. René Lapelletrie, Mme Victoria Fer et M. Frantz Caruso, dans diverses œuvres.

Félicitations au maître E. Bastin et à son orchestre.

Salle élégante. Cette soirée était le gala de l'Exposition des Trophées de Guerre.

M. B.

Etat-Civil de Bordeaux

DECES du 3 mai 1916

Fernand Gas, 25 ans, rue Malbec, 229.
Catherine Guicheney, 60 ans, rue Mouneyra, 114.
Mme veuve Florencie 81 ans, rue Jean-Burguet, 1.

DECES MILITAIRE

Athanase Bertaux, 44 ans, caporal au 48e territorial.

CONVOI FUNÈBRE M. Paul Florencie, contrôleur-général de l'hôpital Saint-André, et Mme P. Florencie; M. L. Martin, commissaire spécial à Bourges, et Mme L. Martin; M. H. Martin (aux armées); M. F. Levesque (de Nantes), M. et Mme E. Maingne; Mme veuve Lecoy (de Marseille) et ses enfants, M. et Mme J. Caplat et leurs enfants, M. et Mme Brechet (de Nantes) et leurs enfants, M. et Mme A. Boulée prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame veuve FLORENCIE,

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine, qui auront lieu le vendredi 5 mai en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, rue Jean-Burguet à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois-quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

ANNIVERSAIRE Le 6 mai courant, à neuf heures, en l'église Notre-Dame de Talence, une messe sera dite pour le repos de l'âme de

Monsieur Eugène OLIBET.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Jean Conilh de Beyssac et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Louise CONILH DE BEYSSAC,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance et les informent que la messe qui sera dite à dix heures, le samedi 6 courant dans l'église Notre Dame sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

(Pomp. Fun. Gén., 121 cours Alsace-Lorraine.)

Informations commerciales industrielles et agricoles

AVOINE

LA TAXATION DE L'AVOINE ET DU SON

Paris, 4 mai.

Sur le rapport des ministres de l'agriculture, de l'intérieur et du commerce, le président de la République vient de signer un décret dont l'article premier est ainsi conçu :

« Le prix maximum à la consommation de l'avoine noire ou grise de bonne qualité, de toutes provenances, est fixé à 29 fr. par 100 kilos pour les avoines pesant 46 kilos à l'hectolitre et ne contenant pas plus de 2 % d'impuretés.

» Le prix maximum à la consommation de l'avoine blanche de bonne qualité de toutes provenances est fixé à 28 fr. par 100 kilos pour les avoines pesant 47 kilos à l'hectolitre et ne contenant pas plus de 2 % d'impuretés.

» Le prix maximum à la consommation du son tout venant est fixé à 16 fr. 50 les 100 kilos.

Marchés de Londres

PRODUITS RESINEUX

Londres, 3 mai.

ESSENCE DE TEREBENTHINE. — Disponible, 43 3/4; mai-juin, 42 1/4; mai-août, 42 1/4; juillet-décembre, 42 1/4; septembre-décembre 42 1/4.

TENDANCE FERME.

RESINE. — Disponible, 21/3.

METAUX

Londres, 3 mai.

CUIVRE. — Disponible, 135 liv. st.; à trois mois, 128 liv. st. 5 sh.

ETAIN. — Disponible, 200 liv. st.; à trois mois, 199 liv. st.

PLOMB ETRANGER. — Disponible, 34 liv. st. 12 sh. 6; à trois mois, 34 liv. st. 15 sh.

ZINC. — Disponible, 98 à 92 liv. st.

Marchés Américains

PRODUITS RESINEUX

New-York, 3 mai.

TEREBENTHINE. — Disponible, 42.

TENDANCE SOUTENUE.

Savannah, 3 mai.

TEREBENTHINE. — Disponible, 37 ½ à 39.

TENDANCE A LA HAUSSE.

POTEAUX DE MINE

Bordeaux, 3 mai.

Par charrettes, 32 fr.; sur wagons, 28.

Cardiff 39 sh.

TENDANCE CALME

Marché général aux bestiaux de Bordeaux

du 3 mai

PORCS. — Amenés, 1 120; vendus, 980, de 118 à 124 fr. les 50 kilos poids vif; prix extrêmes, 110 à 125 fr.

Droits d'octroi et d'abatage non compris.

BOURSE DE PARIS

du 3 mai 1916

3 %	63 —
3 % amortissable	70 —
3 1/2	90 40
5 %	88 —
Ouest-Etat	309 —
Maroc 1914	431 —
Tunisiennes	323 —
Ville de Paris 1865	525 50
Ville de Paris 1871	365 —
Ville de Paris 1904	315 —
Ville de Paris 1905	333 —
Ville de Paris 1910 2 3/4 %	271 —
Ville de Paris 1910 3 %	290 —
Ville de Paris 1912	225 —
Banque de France	4800 —
Banque d'Algérie	2722 —
Banque de Paris	855 —
Compagnie Algérienne	1125 —
Comptoir d'Escompte	729 —
Crédit Foncier	630 —
Foncières 1879	469 —
Foncières 1883	329 50
Foncières 1885	330 —
Foncières 1895	345 —
Foncières 1903	370 —
Foncières 1909	206 —
Foncières 1913	[illegible] —
Foncières 1913 non libérées	390 —
Foncières 1913 4 %	425 —
Communales 1879	434 —
Communales 1880	455 —
Communales 1891	301 —
Communales 1892	337 —
Communales 1899	336 —
Communales 1906	365 —
Communales 1912	196 —
Union Parisienne	590 —
Est	805 —
Est, obligations	336 50
Lyon	1040 —
Lyon, fusion	337 50
Lyon, nouvelles	339 50
Midi	950 —
Nord, obligations	336 50
Orléans	1100 —
Orléans, obligations	367 —
Ouest	720 —
Ouest, obligations	363 —
Messageries Maritimes	170 —
Tramways français 4 %	393 —
Seine	170 —
Voitures	180 —
Panama	103 —
Suez	4270 —
Dynamite	725 —
Pathé	101 —
Gafsa	790 —
Paris	659 —
Distribution	396 —
Argentin 1886	512 —
Argentin 1900	75 —
Argentin 1907	489 50
Argentin 1909	499 50
Argentin 1911	84 75
Brésil 1898	94 50
Bulgarie 1902	340 —
Bulgarie 1907	321 —
Chine 1895	84 95
Chine 1902	421 —
Chine 1908	425 —
Chine 1908	405 —
Chine 1913	426 —
Congo	65 —
Egypte unifiée	90 —
3 ½	75 50
Espagne extérieure	95 40
Japon 1905	84 95
Japon 1907	97 50
Japon 1910	81 65
Japon 1913	516 —
Maroc 1910	451 50
Portugal	60 80
Tabacs obligation	469 —
Russe 1880	71 75
Russe 1891	59 45
Russe 1896	55 —
Russe 1906	89 60
Russe 1909	75 50
Russe 1914	86 25
Serbe 1902	408 —
Serbe 1906	351 —
Serbe 1913	64 50
Turc unifié	56 70
Banque Espagnole Rio Plata	305 —
Athènes	52 —
Azowdon	1515 —
Mexique	311 —
Ottomane	413 —
Française Rio-Plata	741 —
Russo-Asiatique	497 —
Franco-Canadien	705 —
Central Pacifique	420 —
Lombards, obligations	151 50
Nitrates Railway	70 —
Nord Espagne	441 50
Espagne première	383 50
Saragosse	430 —
Saragosse première	342 —
Briansk	397 —
Rio-Tinto	1780 —

CHANGES

Londres, 28 24 à 28 29; Danemark, 1 72 à 1 82; Espagne, 5 82 1/2 à 5 88 1/2; Hollande, 2 46 à 2 50; Italie, 94 à 96; New-York, 5 90 1/2 à 5 96 1/2; Norvège, 1 79 1/2 à 1 83 1/2; Portugal, 4 05 à 4 25; Petrograd, 1 90 à 1 96; Suède, 179 1/2 à 183 1/2; Suisse, 113 à 115.

BYRRH LE MEILLEUR QUINQUINA *Tonique, Hygiénique, Reconstituant* BYRRH

Dordogne

DANS LE CLERGE

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de M. l'abbé [illegible], professeur au grand séminaire, comme doyen de Brantôme. Nous ne doutons pas que ce prêtre dont la piété intelligente et le zèle éclairé ont laissé des traces si profondes dans les paroisses où il a déjà exercé le ministère, ne soit bien vite apprécié à Brantôme et n'y continue avec une nouvelle flamme l'œuvre de ses regrettés prédécesseurs.

Nous nous félicitons hautement de voir M. l'abbé Grandchamp rendu au ministère paroissial.

— Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Daniel, curé d'Atur, près Périgueux, décédé subitement le dimanche 30 avril.

PERIGUEUX

Conseil général. — La séance de mardi 2 mai 1916 du Conseil général de la Dordogne s'est ouverte à trois heures quarante, sous la présidence de M. de La Batut, président.

Le rapport de la commission départementale est adopté. M. Eymery lit un rapport tendant à la création d'une station sanitaire au château de la Meynardie, pour les soldats tuberculeux.

M. Denoix s'élève contre les propositions faites par l'Etat, si alléchantes qu'elles paraissent. Il craint que cette installation nouvelle ne crée pour le département une administration coûteuse. Il voudrait que M. le préfet étudiât la question à fond.

M. Eymery réplique qu'il ne s'agit que d'une installation provisoire, jusqu'à la fin de la guerre, et que d'ailleurs l'Etat s'engage à défrayer le département de tous les frais.

M. le préfet donne d'intéressants renseignements sur ces stations sanitaires, dont une se trouve déjà installée à Vanxains et qui fonctionne admirablement, dit-il.

Après une longue discussion, le rapport est renvoyé à la commission des finances.

Divers autres rapports sont lus; M. Boissarie fait adopter celui sur l'assistance médicale gratuite, proposant l'affiliation aux Sociétés de secours mutuels.

Des rapports de MM. Garrigat et Javerzac sont adoptés sans observations; celui de M. Rousset, sur les frais du vétérinaire départemental, est renvoyé à la commission des finances; ceux de MM. Cazalis, Léonardon, Bels, Jammes, sont adoptés sans observations.

Les cantonniers non mobilisés du canton de Lanouaille demandent une augmentation de salaire — tout au moins pour la durée de la guerre — en raison du prix croissant des denrées. Sur le rapport de M. Rousset, cette demande est renvoyée à la commission des chemins vicinaux.

Le Conseil vote ensuite un crédit de 10,000 francs au Comité départemental des prisonniers de guerre que dirige avec tant de dévouement Mme Conal, femme de M. le préfet, et la séance est levée et renvoyée à mercredi deux heures.

BERGERAC

Visites pastorales. — Mgr l'évêque visitera la semaine prochaine les paroisses suivantes : Lundi 8, Laforce; mardi 9, Port-Sainte-Foy; mercredi 10, Vélines; jeudi 11, Lamothe; vendredi 12, Villefranche-de-Longchamp; samedi 13, le Fleix; dimanche 14, Bergerac, repos.

Mutation. — M. Bérengnier, chef de bataillon au 78e d'infanterie, passe au 108e.

Nominations. — M. G. Gonthier, sergent au 137e et M. M. Laborde, sergent au 136e, sont nommés sous-lieutenants et affectés au 108e.

Réserve. — MM. de Beaume, de Beanne et Lacassin, de Laubarède, du 96e territorial, et Ruellon, du 308e d'infanterie, sous-lieutenants de réserve à titre temporaire, sont nommés à titre définitif et affectés à l'armée territoriale.

Aspirants. — Voici la liste des élèves aspirants admis à la suite du concours des 20 et 21 mars dernier : Marcel Joachim, Albert Dessimon, Marcel Faisandier, Yvan Gradaive, Maurice Maurin, Robert Mauceau, Raymond Pommier, Henri Rafailhac, soldats de 2e classe au 108e, Joseph Bénard, André Patanchon, Jean Durand, caporaux au 108e.

Décorations. — Les décorations suivantes ont été remises hier dans la cour du quartier Chanzy par M. le colonel Brissé :

Médaille militaire et croix de guerre : soldats Berland, Gagnaire et Nadal.

Croix de guerre : adjudants Chabrette et Le Bœuf, sergent-major Rigoulet.

C'est le jeune enfant de l'adjudant Le Bœuf qui a reçu la croix de son père, mort au champ d'honneur.

— M. Louis Liaud, caporal fourrier au 208e d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour et décoré de la croix de guerre sur le front.

Ce brave, qui est père de quatre enfants, est le fils d'un ancien maréchal des logis de gendarmerie à Eymet.

Vol et arrestation. — Jules B..., âgé de quarante-cinq ans, soldat détaché à la poudrerie de Bergerac, a été arrêté et mis à la disposition de l'autorité militaire. Il est inculpé du vol d'un porte-monnaie contenant 90 fr., appartenant à un autre soldat également détaché à la poudrerie.

Chien enragé. — Un chien reconnu hydrophobe a parcouru les communes de Villefranche-de-Longchamp, Saint-Martin-de-Gurçon et Carsac, mordant plusieurs personnes. Il a été abattu à Saint-Martin par le sieur Dubreuil, jardinier.

MUSSIDAN

Nécrologie. — Mardi matin ont eu lieu les obsèques d'un soldat décédé à l'hôpital militaire de notre ville, Victor Thérat, originaire de Sancy-sur-Marne. Il avait contracté dans les fatigues de la guerre la maladie à laquelle ni les soins ni l'affection n'ont pu l'arracher.

Les Sociétés patriotiques de Mussidan, les enfants des écoles et de nombreuses personnes ont accompagné à sa dernière demeure ce petit soldat, dont la mémoire a été saluée à l'église par M. le doyen et au cimetière par M. le maire et le président de l'Association des anciens coloniaux.

Charente

ANGOULEME

Des boulangers font grève. — Mercredi matin, quelques boulangeries ont fait grève pour protester contre le nouvel arrêté du maire sur la taxe du pain. La conduite des boulangers est jugée sévèrement et, d'autre part, les autorités civiles et militaires ne resteront pas inactives. La France, en dépit de certains adoucissements, est encore en état de siège. On l'oublie trop aisément.

La foire. — La foire de mardi avait attiré peu de monde à Angoulême, le beau temps a retenu aux champs les habitants de nos campagnes, si en retard pour leurs travaux, aussi la foire a-t-elle été sans importance. Aucune mercuriale n'a été établie.

Accident de travail. — Mardi, le jeune Joseph Rousse, âgé de 16 ans, employé aux Chemins de fer économiques des Charentes, est tombé si malheureusement d'une machine, qu'il a eu le pied gauche en partie broyé par l'une des roues.

Le jeune blessé, qui habite rue de la Grand'Font, a été conduit à l'hôpital. Sa famille, domiciliée à Saint-Genis-d'Hiersac, a été avisée de l'accident.

Conseil de guerre. — Dans sa séance du 2 mai 1916, le conseil de guerre de la 12e région, siégeant à Limoges, a prononcé la condamnation suivante intéressant notre région :

Jean Pichon, âgé de 24 ans, originaire de Limoges, incorporé au 107e régiment d'infanterie, en traitement au dépôt de convalescents d'Angoulême, s'est livré, à deux reprises, à des voies de fait sur l'infirmier Joseph Bourdier.

Pichon, titulaire de 21 condamnations, se voit infliger dix-huit mois de prison.

Etat civil des 1er et 2 mai. — Naissance : André Roger Bonnoron, rue de Basseau, 182.

Décès : Alvina-Justine Delage, épouse Robert, 50 ans, rue de Paris, 114; Catherine Chauny, veuve Duraisseau, 90 ans, rue de Limoges, 217; Marie André, veuve Maigret, 50 ans, rue des Juifs, 17.

CONFOLENS

Le ravitaillement. — Vendredi, sous la présidence de M. Thorin, adjoint, après lecture du rapport de M. Broc, le Conseil municipal de Confolens a pris les dispositions nécessaires pour assurer le ravitaillement de la population civile en farines et en blé jusqu'à la récolte prochaine.

Mort au champ d'honneur. — M. Joseph de Gouttepagnon, fils de l'ancien avoué de Confolens, vient de mourir, tué à l'ennemi, lors des récents combats. Nous prions sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Remise de décorations. — Mercredi, à quatre heures et demie, sur les allées de Blossac, devant une compagnie qui rendait les honneurs, M. le commandant Suchet, du 165e de ligne, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme, au soldat Marcellin Milet, du 90e territorial.

Un mauvais garnement. — La gendarmerie de Confolens a mis en état d'arrestation, sous l'inculpation de violences et menaces d'incendie, le jeune Paul Quériaud, âgé de 16 ans, demeurant à Saint-Maurice.

Malgré son jeune âge, de mauvais renseignements ont été recueillis sur le compte de Quériaud, qui n'hésite pas à maltraiter et à battre ses vieux parents.

Œuvre des mutilés confolentais. — Souscriptions encaissées du 15 au 30 mars inclusivement : 300 francs.

Deux-Sèvres

CONSEIL GENERAL

La première session du Conseil général des Deux-Sèvres a été close mercredi soir, à six heures.

A part le règlement des affaires courantes et le vote du budget supplémentaire, il n'a pas été, en raison des circonstances, pris de décisions importantes.

L'assemblée a décidé de réserver, sur le revenu des biens ayant appartenu à la mense épiscopale, une somme de dix mille francs pour le cas où il se créerait dans le département un centre de rééducation des mutilés de la guerre.

Elle a voté une subvention de trois mille francs au profit de l'Œuvre départementale des prisonniers de guerre, qui envoie des vivres et des vêtements à plus de 700 prisonniers nécessiteux originaires des Deux-Sèvres.

NIORT

Office de ravitaillement de la préfecture. — Les services organisés par M. Rang des Adrets, préfet des Deux-Sèvres, ont reçu, dans le courant de la semaine :

De Mmes les institutrices de la Rivière (Vouillé), 37 chandails et 5 paires de chaussettes; de Souché, 7 chandails; d'Irleau, 6 chandails; de Gript, 3 paires de chaussettes; de François, 12 coussins; de Saint-Rémy, 13 paires de chaussettes confectionnées par Mmes Poussard, Neaud, Bertrand, Richard, Rogner, Ribreau, Derosario, Penot et Ciboin, Brouard, Lacroix et Julien, et Mlles Ribraud et Lucas.

De la commune de Sciecq, 4 paires de chaussettes confectionnées par Mmes veuve Millard, Timores, G. Chartier et Gissay.

De Mme de la Porte, 6 chandails.

De Mme Vincelot, au Busseau, 15 chemises et 4 paires de chaussettes.

De Mme Clochard, présidente du Comité de l'U. F. F., à Mauzé, 3 chemises, 3 caleçons, 3 gilets de flanelle, 6 paires de chaussettes; de Mme Julien, à Surin, 1 chandail, et de Mlle Collin, à Surin, 1 paire de chaussettes.

Des personnes ci-après désignées, demeurant à Niort : Mme Bonnaud, 1 chandail; Mme Gleize, 1 chandail; Mme Raimbault, 1 chandail et 12 oreillers.

Citations. — Pierre Caillon, de Villiers-en-Plaine, caporal d'infanterie coloniale, est cité comme suit à l'ordre de la division :

« Belle conduite au combat du 25 septembre 1915, a donné à tous ses hommes l'exemple du courage et du plus grand sang-froid. » (Croix de guerre.)

Jeune soldat de la classe 1915, qui s'est montré plein de bravoure, a été depuis la citation qui précède, blessé au combat de Frises.

Marcel Faraud, de Vouillé, caporal mitrailleur au 366e régiment d'infanterie, est cité en ces termes à l'ordre de la brigade :

« Caporal aussi modeste que courageux, chef de pièce en ligne, est resté sous un bombardement très violent et a donné le plus bel exemple de sang-froid dans des circonstances périlleuses. »

André Rouleau, de Parthenay, sergent au 125e d'infanterie, est cité à l'ordre du régiment :

« Blessé à la bataille de la Marne, revenu au front en novembre 1914, s'est maintes fois distingué au cours des combats de Champagne et d'Artois en particulier, les 16 et 17 juin 1915. »

Gaston Bentot, de Niort, soldat au 2[illegible]e d'infanterie, est cité à l'ordre du régiment :

« Très bon soldat, a fait preuve en maintes circonstances de courage et de bravoure. Le 25 août 1914, son chef de section étant tombé grièvement blessé, est allé le chercher sous un feu des plus violents. A été tué en accomplissant sa mission. » (Croix de guerre.)

René Bazi, fils du sous-préfet de Melle, maréchal des logis au 57e d'artillerie, est cité à l'ordre du régiment :

« A accompli une mission périlleuse en se portant à proximité des lignes ennemies pour se rendre compte des effets du tir de sa batterie. » (Croix de guerre.)

Paul Grousset, de Villiers-en-Plaine, soldat au 2[illegible]e bataillon de chasseurs à pied, est cité à l'ordre du régiment :

« Contusionné par un éclat d'obus, a refusé de quitter la ligne de feu. » (Croix de guerre.)

Ce jeune soldat de la classe 1915 a eu son fusil et son sac brisés et déchiquetés. Lui-même a été complètement enseveli sous la terre déplacée par l'explosion de l'obus. »

Clovis Hérissé, de Villiers-en-Bois, sergent au [illegible] d'infanterie, a reçu la croix de guerre à la suite d'une citation que lui a value sa conduite dans les combats de Belgique et d'Artois.

Prisonniers de guerre. — Pour permettre à l'Œuvre départementale du prisonnier de guerre fonctionnant dans les Deux-Sèvres d'étendre son action et d'apporter le plus de soulagement possible à nos compatriotes prisonniers, il est indispensable que le Comité d'administration connaisse les noms de ceux qui sont aux mains de nos ennemis.

Le maire de Niort invite donc les familles à venir à la mairie avant le 10 courant au bureau des retraites ouvrières (rez-de-chaussée) donner tous les renseignements nécessaires en vue de former une liste complète de tous les militaires habitant Niort, actuellement en captivité.

Etat civil du 2 mai. — Naissance : Monique de Lenesseur, place de Strasbourg, 1.

Décès : Louis Raison, facteur des postes, 51 ans, rue de la Boule-d'Or, 76; Henriette Meunier, sans profession, 37 ans, épouse Vaslet (de Lussac-les-Châteaux), hospice.

BRELOUX (La Crèche)

Voleur arrêté. — Mme Chantecaille, cultivatrice à Breloux, employait depuis quelques jours, comme domestique agricole, un nommé Cadina Vilata, âgé de vingt-trois ans, sujet espagnol.

Le jeudi 30 mars, cet individu se fit régler le salaire qui lui était dû et le lendemain matin, à quatre heures et demie, il quittait la ferme sans avoir parlé de son intention de s'en aller.

Après son départ, un jeune domestique constatait que sa malle avait été fracturée et qu'on lui avait pris des chaussures et divers effets d'habillement. De son côté, Mme Chantecaille constatait la disparition de deux couvertures.

Une plainte fut déposée et, vers sept heures, le garde champêtre arrêtait l'Espagnol soupçonné dans l'auberge Texier, à La Crèche.

Les gendarmes, prévenus, arrivèrent peu après, ils reçurent les aveux du voleur, qui était en possession des effets soustraits et l'amenèrent au parquet de Niort où il fut écroué à la maison d'arrêt.

Dans la Gironde

RECEVEURS BURALISTES

M. Mailhe, receveur buraliste et débitant de tabac à Bizanos (Basses-Pyrénées), 2e catégorie, est nommé en la même qualité à Créon (Gironde), 1re catégorie (avancement hiérarchique).

MM. Dunoyau, receveur buraliste et débitant de tabac à Cubzac-les-Ponts (Gironde), 3e catégorie, est nommé en la même qualité à Bizanos (Basses-Pyrénées), 2e catégorie (avancement hiérarchique).

M. Roques, receveur buraliste et débitant de tabac à Rions (Gironde), 3e catégorie, est nommé en la même qualité à Cérons (Gironde), 2e catégorie (avancement hiérarchique).

VILLANDRAUT

Mort au champ d'honneur. — Nous apprenons la mort à son poste de combat, le 27 avril, de notre jeune compatriote Gilbert Larrie.

Nous adressons à sa famille si cruellement éprouvée nos bien sincères condoléances.

LIBOURNE

Nominations et mutations militaires. — Par décision ministérielle du 30 avril 1916, M. Lesca, capitaine de réserve au 15e dragons, est affecté aux services spéciaux du territoire de la 18e région.

M. de Fontaine, capitaine de réserve de cavalerie du service éventuel des remontes de la 18e région, détaché comme acheteur au dépôt de remonte de Guingamp, est détaché en la même qualité, au dépôt de remonte de Saint-Jean-d'Angély.

M. d'Abzac, sous-lieutenant de réserve au 20e dragons, détaché au dépôt de prisonniers de Chamberet-Sédières, est affecté au 4e dragons. Maintenu dans son emploi.

M. Valenton, lieutenant de réserve au 15e dragons, détaché au dépôt de chevaux malades de Melun, est affecté au 13e dragons. Maintenu dans son emploi.

M. de Bovve, lieutenant à l'escadron territorial de cavalerie légère, de la 1re région, détaché au commandement de l'escorte de la [illegible] division d'infanterie, est affecté au 15e dragons (13e escadron).

M. Lescorrèges, capitaine à l'escadron territorial de dragons de la 18e région, détaché au dépôt du 8e génie, est affecté aux services spéciaux du territoire de la 12e région. Maintenu détaché au dépôt du 8e génie.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE

Adjudication. — Il sera procédé le samedi 13 mai prochain, à 15 heures, au bureau des Domaines de Sainte-Foy, à l'adjudication aux enchères à l'extinction des feux, des eaux grasses provenant de l'hôpital auxiliaire 15, de Sainte-Foy.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira en séance extraordinaire le vendredi 5 mai courant, à huit heures trente du soir.

Objet de la réunion : 1. Augmentation du gaz; 2. Niagara électrique.

SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON

Un brave. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort du sergent Lassus, tombé glorieusement le 28 septembre à la tête de ses hommes et qui avait obtenu la belle citation suivante :

« Le sergent Lassus Jean, a entraîné ses hommes à l'assaut d'une tranchée sous un feu violent de mitrailleuses dans la nuit du 25 au 26 septembre, et est tombé mortellement frappé le 28 septembre 1915. »

Le sergent Lassus qui a obtenu la croix de guerre, était déjà titulaire de la médaille militaire du Maroc.

BOURSE DE BORDEAUX

du 4 mai 1916.

5 % comptant 87 95, 88.
Obligations Ville de Paris 1875 comptant, 492.

POILS et duvets détruits radicalement par la CREME EPILATOIRE PILOBE. Effet garanti. Le flacon 4 francs fco DULAC, Ch^ie, 10bis, Av. St-Ouen, Paris.

Obligations Ville de Paris 1898 Métropolitain comptant, 315.
Banque de France comptant 4 800.
Obligations communales 1879 comptant, 434.
Obligations foncières 1885 comptant, 390.
Est, actions de 500 francs comptant, 805.
Lyon et Méditerranée (Paris à), obligations fusion 3 % comptant, 337 50.
Midi, obligations 3 % anciennes comptant 330.
Orléans, actions de 500 francs comptant 1 100.
Ouest, actions de 500 francs comptant, 720.
Messageries Maritimes ordinaires comptant, 130.
Panama, obligations et bons à lots comptant, 103.
Suez, obligations 5 % nouvelles comptant, 475.
Japon 1905 comptant, 84 95.
Russie 1896 comptant, 55.
Banque Ottomane comptant, 443.
Nord de l'Espagne comptant, 450.
Saragosse comptant, 430.
Rio-Tinto comptant, 1 789.

IMPRIMERIE SPECIALE
Le gérant : E. MONGRAND.

DIABETE ALBUMINE ESTOMAC INTESTINS — 30 ANS DE SUCCÈS — PRODUITS DE REGIME CHARRASSE. Breveté S.G.D.G. — 1re Marque du Monde. La plus importante, la plus ancienne fabrique de PRODUITS alimentaires de RÉGIME. 18 FOIS HORS CONCOURS ✕ MEMBRE DU JURY. CATALOGUE SUR DEMANDE. 16-20-28, Avenue du Prado, MARSEILLE.

La Société civile anonyme de la rue Marsan se réunira en assemblée générale annuelle le samedi 20 mai prochain, à deux heures et demie, 25, quai des Chartrons. L.1890

LE BEURRE EST HORS DE PRIX

En employant dans votre cuisine moitié beurre et moitié « VEGETALINE » vous obtiendrez un résultat excellent avec une notable économie.

La « VEGETALINE » est une graisse Végétale pure qui a été approuvée par tous les Hygiénistes.

Elle se conserve plusieurs mois sans rancir. Envoi gratuit recettes et modes d'emploi : VEGETALINE, rue Breteuil, 46, Marseille.

ON DEMANDE ouvriers papetiers, gouverneur de cylindres et conducteur de machine papiers minces. Bonne situation. Ecrire Varnier, agence Havas, Bordeaux.

DAMES Le REGLUM rétablit le cours mensuel. — Ecrire RADIUM MEDICAL, NANTES.

ON DEMANDE un petit employé de 14 à 15 ans. S'adresser au bureau du journal. n.54

ON DEMANDE un bouvier pour labourer, avec bœufs. S'adresser au bureau du journal. n 46

Ières COMMUNIONS 4 000 fr. d'articles religieux à 400 f. Boué, 8, rue des Jalles, Mérignac. L.1876

DEMOISELLE sténo dactylo, corr. franç.-angl., exc. référ., désire emploi maison 1er ordre. Ecrire bureau journal.

TRÈS IMPORTANTE MAISON de VÊTEMENTS Imperméables pour Civils et Militaires, Dames et Enfants engagée dans la voie des Méthodes modernes OFFRE à Dames et Messieurs Situation de 20 à 250 fr. par Semaine pour un travail facile et agréable de représentation. Ecrivez aujourd'hui même aux Etablissements THE NEW AMERICA, Courbevoie (Seine). Maison Fondée en 1801.

ACHAT de toutes VALEURS cotées ou non difficilement négociables et de TOUS COUPONS ETRANGERS. Banque A. LÉVÊQUE & Cie (15e année). 1 Rue de la Banque Paris.

PLUS D'ASTHME TOUX — OPPRESSIONS. CIGARETTES POUDRE DU Dr CLERY. Echantillons. 53, Boul^d St-Martin PARIS.

TABLEAU DES VAPEURS ET VOILIERS EN CHARGE A BORDEAUX

LONG-COURS

PACIFIC LINE

Ligne régulière de paquebots-poste DE LA ROCHELLE PALLICE

Espagne, Portugal, Brésil, Uruguay, République Argentine Chili et Pérou.

La Corogne, Vigo, Leixoes (Porto) Lisbonne, Pernambuco Bahia *Rio-Janeiro *Santos, Montevideo (pour Buenos-Ayres passagers seulement), *Port-Stanley (Iles Falkland), *Punta-Arenas, *Coronel *Talcahuano, *Valparaiso, *Coquimbo, *Antofagasta *Iquique *Arica, *Mollendo, *Callao

Prenant des passagers de 1re, 2e et 3e classes.

Prenant des marchandises pour les ports marqués d'une astérisque (*).

CONNAISSEMENTS DIRECTS DE BORDEAUX

AGENTS (pour fret et passagers)

De la SHIRE LINE pour Egypte, Ceylan, détroit de Malacca, Chine, Japon et ports du Nord-Pacifique.

De l'ORIENT LINE pour Egypte, Ceylan, Australie.

De LAMPORT ET HOLT Ltd pour le Chili, Pérou et Equateur.

AGENTS (pour passagers seulement)

De l'UNION CASTLE LINE pour Madère, Iles Canaries, Sud et Est de l'Afrique.

De la ROYAL MAIL STEAM PACKET Cie pour le Brésil, Plata, Maroc, Iles Canaries, Madère, Antilles.

De la NELSON LINE pour la Plata.

Pour les dates de départ, fret, passagers et tous renseignements, s'adresser cours du XXX-Juillet, 8. Téléphone 261.

A La Rochelle-Pallice, quai Carnot, M. Frank BARKER, agent général.

WHITE STAR LINE

PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

NEW-YORK, via LIVERPOOL

Trois départs par semaine

BOSTON, via LIVERPOOL

Deux départs par semaine

Connaissements directs pour toutes les villes des Etats-Unis, par Clyde Line, Erie, Despatch, etc., Great Northern Railway Os

AUSTRALIE, via LIVERPOOL

Départs tous les mois

Connaissements directs pour Adélaïde, Sydney, Melbourne, Brisbane, etc., tous les ports d'Australie et d'Océanie.

S'adresser à M. R. VANDERCRUYCE. Téléphone 2.59, 21 rue Foy, Bordeaux.

Ligne ELLERMAN-HARRISSON

Afrique du Sud

Cape-Town, Algoa-Bay, Natal, East, London, Delagoa-Bay, Beira, Mauritius (via Liverpool).

Connaissements directs

Départs tous les huit jours

S'adresser à M. R. VANDERCRUYCE. Téléphone 2.59, 21, rue Foy, Bordeaux.

The Cunard Steam Ship Company Limited

NEW-YORK et BOSTON

VIA LIVERPOOL

Chargements à BORDEAUX toutes les semaines

CONNAISSEMENTS DIRECTS

Pour fret et passagers, s'adresser, 8, cours du XXX-Juillet. Téléphone 261.

Ligne LAMPORT et HOLT

Rio-de-Janeiro, Bahia, Santos, Pernambuco, Montevideo, Buenos-Ayres, ROSARIO, ASUNCION (Parguay)

Rio Grande-do-Sul, Porto Alegre

Départs tous les huit jours, via Liverpool

Connaissements directs

S'adresser à M. R. VANDERCRUYCE. Téléphone 2.59, 21, rue Foy, Bordeaux

CABOTAGE

BORDEAUX-BALTIQUE

Compagnie Danoise de Navigation

Ligne régulière de bateaux à vapeur

De Bordeaux à Copenhague et Ports scandinaves

POUR LES DEPARTS

S'adresser à M. Henri Ferrière et M. Daniel Rinaud, 3, place Richelieu, au 1er étage. — Téléphone 28 27. Téléphone 3 50.

GOTHEMBOURG ET LA SUÈDE

Connaissements directs pour COPENHAGUE

POUR LES DEPARTS, s'adresser : Humbert BALGUERIE, 3, place Richelieu. Téléphone 22.85 et 100.

Plantade et Quereillac

5, cours du Chapeau Rouge, Bordeaux

Brest-Douarnenez

Morlaix, St-Brieuc, St-Malo, Jersey, Guernesey, Plymouth et Southampton

New-York-Bordeaux

MAROC (Viâ Marseille)

COMPAGNIE PAQUET

Tanger Casablanca, Mazagan Saffi, Mogador Kenitra Rabat, Larache

Aménagements pour passagers.

Télégrammer : Plantaquer, Bordeaux.

Téléphone : 12 01 — 22.31.

FEUILLETON DU 5 MAI

(109)

Le Fils de l'Espion

Grand Roman d'actualité

PAR

Maxime AUDOUIN

QUATRIEME PARTIE

La Guerre des taupes

CHAPITRE III

LE ROI DE L'AIR

— Non, non ! Sûr, allez !... Il ne reviendra plus.

Le pauvre garçon ne demandait qu'à se laisser convaincre.

— Oh ! mais, s'écria-t-il, rayonnant, dans ce cas, Simonne est sauvée.

Il ajouta tristement :

— Pour peu, toutefois, que nous réussissions à lui faire comprendre qu'elle n'a plus rien à redouter de notre ennemi...

C'était cela, en effet, la grosse difficulté, dans son état de débilité mentale.

Il fallut attendre, deux jours, la première lueur, le premier réveil de l'intelligence sombrée dans les remous de l'inconscience, avant de réussir à infuser dans cette âme désespérée l'élixir de salut.

Mais alors, l'effet fut miraculeux.

O l'émouvante scène ! — et comme le pauvre Tonton, qui y assistait, bouleversé, les paupières humides, dut s'estimer payé d'avance de son sacrifice héroïque, en constatant les résultats.

— Claude !... mon Claude !... c'est vrai ?... Vous ne me trompez pas ? c'est bien vrai ?

— Oui, ma Simonne, vous êtes à moi comme je suis à vous. Rien plus désormais ne nous sépare, que la durée de votre complet retour à la santé, — et, aussi, le succès de l'entreprise que vous savez, et qui est, Dieu merci, en bonne voie...

— Ah ! que je suis heureuse !

— Ainsi, maintenant, il va falloir, chacun de notre côté, hâter le jour béni de notre union, — vous, en vous rétablissant bien vite, bien vite, moi en redoublant d'ardeur à mon travail.

La jeunesse offre des ressources infinies.

Libérée du cauchemar, se reprenant à la vie, à l'amour, au bonheur, trois semaines plus tard, en pleine convalescence, Simonne se sentait déjà assez forte pour, appuyée au bras de son fiancé, pousser jusqu'à l'Ermitage, où chacun s'apprêtait à lui faire fête : son vieil ami le père Martin, et Bobette, et Belzébuth, et ce coquin d'Archimède, voué à l'impénitence finale.

Elle trouva même, à l'Ermitage, un nouveau pensionnaire, que le père Martin lui présenta en ces termes :

— Le capitaine Félix, un de mes anciens élèves, resté mon ami, et qui, à ma demande, a bien voulu consentir à devenir mon hôte et notre collaborateur.

Déjà renseignée par Claude sur la personnalité du capitaine et les raisons de son installation chez le père Martin, Simonne l'enveloppa d'un regard de curiosité sympathique et grandement apitoyée, tandis qu'il s'inclinait respectueusement devant elle.

C'était un homme superbe, de tournure militaire, aux traits mâles et énergiques, où de récentes souffrances avaient imprimé des traces profondes.

Souffrances physiques, — et morales, aussi.

Brillant officier du génie, après son passage à l'Ecole supérieure de guerre attaché à l'état-major de Joffre, qui, en raison de ses qualités professionnelles et de son caractère, l'honorait d'une affection et d'une estime toutes particulières, plus qu'un avenir magnifique s'ouvrait devant lui, à la veille même de cette revanche que tous les gens de métier sentaient prochaine et dont tous attendaient l'heure avec des frémissements d'ardente, de joyeuse impatience, quelques mois à peine avant l'ouverture des hostilités, un stupide accident de tramway brisait son épée, arrêtait net sa carrière.

Il avait dû subir l'amputation des deux jambes jusqu'aux deux genoux, — et maintenant, il se traînait sur deux béquilles, mutilé, déchet inutilisable, réduit à suivre dans les communiqués les exploits de ses camarades, qui se couvraient de gloire en préparant la victoire sur les champs de bataille lointains !

Est-il pire supplice pour un soldat ?

Aussi, qu'on juge de son émoi lorsque, de son vieux maître avec qui il entretenait un commerce de lettres et près de qui il avait épanché son chagrin, ses immenses regrets, il reçut un jour ce simple mot, plein de mystérieuses promesses :

« Mon cher Félix, je puis vous mettre à même de servir encore utilement votre pays. Si vous avez confiance en moi, venez, je vous attends. »

S'il avait confiance en son ancien professeur ? — était-ce à demander ?... — pas une seconde il n'avait hésité à répondre à son appel.

Dare-dare, il avait télégraphié : « Je pars », — bouclé une valise, — pris le train.

Et, après un long entretien, suivi d'un tour à l'atelier, depuis peu agrandi de plusieurs travées en charpente, stupéfié de ce qu'il avait vu de ses yeux, il s'était jeté dans les bras du Maître, en pleurant des larmes de joie et d'orgueil.

A l'issue du déjeuner, très gai, auquel la convalescente avait fait honneur dans la mesure de ses moyens encore bien faibles, mais où elle avait accepté un doigt de champagne pour trinquer au succès de l'entreprise commune, tandis que ces messieurs, achevant leur café, allumaient, Claude sa cigarette, et le capitaine, sa pipe, Simonne, qu'on avait assise à la place d'honneur, reine du festin, se pencha vers son vieil ami, et, d'un petit ton d'enfant gâté :

— Est-ce que je ne pourrais pas être admise à contempler cette fameuse chose, dont on ne fait que parler devant moi comme si je la connaissais ? C'est agaçant, à la fin !

Ses yeux brillaient de curiosité.

— Ah ! ma coquine, tu veux voir?... eh bien, ton vœu va être satisfait. Ton Claude m'autorisera bien à t'offrir mon bras... Allons, viens !

Tout le monde se leva, et l'on passa à l'atelier, — de là dans le hangar.

Simonne poussa un cri... de déception.

— Quoi ? c'est ça votre aéro ?

De fait, Claude lui avait confié, en grand secret, que le Maître et lui travaillaient à un aéroplane de leur invention, et l'engin bizarre qui s'offrait à elle, occupant toute la longueur du hangar, ne ressemblait à rien de ce qui existait en ce genre.

Qu'on imagine une espèce de périssoire à trois baquets, formée d'un assemblage de tôles en bronze d'aluminium rivetées sur une quille s'évidant d'un bout à l'autre en tunnel.

Ce fuseau de métal s'effilait, à l'avant, en éperon, s'évasait, à l'arrière, en queue de poisson.

Pour l'instant, rien de plus — et la déception de la curieuse paraissait justifiée.

— Tu ne vois que le bâti, mon enfant, expliqua l'inventeur souriant, nullement froissé, — le bateau sans ses mâts, l'oiseau sans ses ailes.

Elle secoua sa tête mutine.

— Mais ça ne volera jamais, ce machin-là, même si vous lui mettez des ailes.

— Pourquoi ?

— Parce que c'est bien trop lourd.

— Ce « machin » n'est pas aussi lourd qu'il en a l'air. Puis, il y a voler et voler.

La terre qui, depuis des siècles, roule autour du soleil, n'a pas d'ailes; — pas davantage le boulet, qui parcourt des kilomètres avant de s'abattre au point voulu par le canonnier; — non plus que le simple caillou que tu lances avec ta main.

Qu'est-ce qui les tient suspendus en l'air un temps plus ou moins long ? — leur vitesse, qui, pour l'obus, atteint, à sa sortie du canon, 1,800 kilomètres à l'heure, et, pour la terre, dépasse 100 000 ?

Suppose un train lancé à des centaines de kilomètres à l'heure, ce train pourrait franchir un fleuve sans le secours d'un pont.

Et maintenant, daigneras-tu te rappeler, au cours du voyage que nous fîmes ensemble au Croisic, certain moment où Claude, rendant un peu, — oh ! très peu, — la main à son moteur, l'auto prit une allure telle, qu'effrayée, tu dus supplier Claude de ralentir ?

Commences-tu à comprendre, petite incrédule ?

(A suivre.)